

Pensons famille

Bulletin du Regroupement inter-organismes pour une politique familiale au Québec

Volume 17, numéro 84, février 2006

Éditorial

Madame la Ministre (Quatrième lettre)

Montréal, le 28 février 2006

Madame Carole Thérberge
Ministre de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine
425, rue Saint-Amable, 4e étage
Québec (Québec) G1R 4Z1

Madame la Ministre,

Le Regroupement inter-organismes pour une politique familiale au Québec, selon son habitude, profite de l'éditorial de son bulletin *Pensons famille* pour vous écrire et partager avec vous ses réflexions, ses contentements et ses préoccupations sur la politique familiale au Québec.

Il nous est venu à l'esprit et à la plume, en scrutant la société et en sentant l'air du temps, de vous entretenir, madame la Ministre, de certaines préoccupations qui détourneront, momentanément, votre attention de dossiers brûlants et inconfortables.

Nous ne vous parlerons pas de la situation des services de garde et de l'équité salariale, car il est de nos membres qui vous rencontrent sur une base régulière et qui n'ont pas les mêmes opinions sur ces sujets.

Le Regroupement, en effet, composé de quatre-vingt-quinze membres, oeuvre pour une politique familiale au Québec et y oeuvre dans le consensus.

Ainsi, dans les dossiers controversés, nous favorisons la recherche, les échanges et les rencontres pour le mieux-être des familles du Québec, et nous restons plutôt discrets sur les enjeux et les solutions.

Tout le monde s'accorde cependant pour reconnaître quatre grandes caractéristiques à la politique familiale.

L'autonomie, l'horizontalité, la verticalité, la subsidiarité.

Autonome, la politique familiale ne relève d'aucune autre mission de l'État que le mieux-être des familles.

Horizontale, la politique familiale s'occupe à ce que chacune des autres missions de l'État favorise le mieux-être des familles.

Verticale, la politique familiale se préoccupe du mieux-être de tous les âges des membres de la famille.

Subsidaire, la politique familiale ne fait pas à la place des familles, mais vient en soutien aux familles.

Mais, si elle a quatre grandes caractéristiques, la politique familiale a aussi des modalités fondamentales et essentielles.

Ainsi, le mieux-être des familles ne saurait être sans des modalités minimales et suffisantes en nutrition, en vêtement, en logement, en santé, en éducation, en travail.

Aussi, madame la Ministre de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine, nous vous adressons de même qu'à nous-mêmes ces quelques questions que vous pourrez poser, également, à vos collègues Ministres et au Premier ministre.

« Connaissons-nous des familles, des aînés, et des femmes enceintes, qui souffrent de sous-alimentation qualitative et quantitative? »

« Connaissons-nous des familles, des aînés et des femmes, qui sont mal vêtus et qui ont eu froid cet hiver? »

« Connaissons-nous des familles, des aînés et des femmes, qui sont mal logés et qui sont exploités par des propriétaires sans scrupules? »

« Connaissons-nous des familles, des aînés et des femmes, qui n'ont pas un accès suffisant aux soins de santé? »

« Connaissons-nous des familles, des aînés et des femmes, qui faute d'instruction et d'éducation adaptées n'arrivent pas à opérer de façon convenable dans la société? »

« Connaissons-nous des familles, des aînés et des femmes, qui en Capitale, en Métropole et en Régions, n'ont pas un travail convenable leur permettant de gagner dignement leur vie et ainsi s'épanouir? »

Ces questions, nous les posons aussi à toute la société québécoise.

Si nous y répondons : non, c'est que nous sommes déconnectés de la société et de notre peuple.

Si nous y répondons : oui, alors que faisons-nous pour améliorer le mieux-être de nos compatriotes?

Il est vrai que le Québec est une société compatissante et conviviale.

On dit même qu'au Québec les taxes y sont plus élevées qu'ailleurs, mais souvent on oublie de dire que les services y sont aussi plus élevés qu'ailleurs.

Chacun, personnellement et corporativement y apporte sa contribution et sa solution, mais la Ministre de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine, a un mandat du peuple pour en organiser une réponse effective et humanitaire.

Nous croyons qu'une politique familiale au Québec est faite de beaucoup de programmes et de mesures, tous aussi bons les uns que les autres, mais il faut, de temps en temps, et même, toujours, regarder parmi les familles, les aînés et les femmes, les plus défavorisés.

La qualité d'une civilisation se mesure à l'attention qu'elle porte aux plus démunis.

Nous vous prions, madame la Ministre, de recevoir l'assurance de notre meilleure collaboration et d'agréer l'expression de nos meilleurs sentiments.

Le Président
Gérard Valade

Le Directeur général
Yves Lajoie



PARENT et fier de l'être !

Voici le slogan hautement positif proposé pour l'édition 2006 de la Semaine québécoise des familles qui aura lieu cette année du 15 au 21 mai.

Être parent n'est certes pas facile mais pour bien faire la part des choses, on ne peut passer sous silence tous les petits et grands bonheurs dont la parentalité est la source.

Affirmer individuellement et collectivement notre fierté d'être parent est un geste important pour la conscience de notre propre valeur. Une telle affirmation nous apparaît comme une condition déterminante pour une meilleure reconnaissance des rôles parentaux par le monde qui nous entoure.



Michèle Barbara Pelletier
Porte-parole

Que l'on pense notamment au monde du travail que nous devons continuer de bien sensibiliser à l'équilibre nécessaire entre parentalité et productivité. Être parent, n'est pas une maladie ! Trop souvent on entend qu'il faut cacher cette réalité aux employeurs lors d'entrevue pour un emploi.

De plus, comment tous ceux et celles oeuvrant dans les différents milieux de vie des parents peuvent-ils agir pour aider à construire ce sentiment de confiance, cette fierté, cette estime parentale indispensable à l'exercice des rôles importants que ceux-ci ont à jouer ?

Voilà au moins deux jalons à la base de la prochaine édition. Le succès de celle-ci repose indéniablement sur la complicité de tous les parents qui accepteront d'afficher leur couleur avec un tel slogan. La Semaine québécoise des familles en collaboration avec ses nombreux partenaires leur lancera cette invitation. Imaginez par exemple, l'effet possible de milliers de parents au travail portant fièrement lors de la SQF notamment un macaron ou un t-shirt de la SQF 2006 « **PARENT et fier de l'être !** ».

Pour le Comité de la Semaine québécoise des familles, le thème de 2006 ouvre une toute nouvelle thématique triennale 2006-07-08 sur L'art d'être parent et de les soutenir. Vous aimeriez connaître les deux autres volets évalués actuellement comme thème 2007 et 2008 dans le cadre de cette planification triennale, consultez le site www.sqf.qc.ca à la rubrique « dates et thèmes » de l'entrée publique.

Valoriser le métier de parent, c'est un défi collectif dans un monde souvent plus matérialiste qu'humaniste. La onzième (11e) édition de la Semaine québécoise des familles proposera aux parents d'être les premiers à affirmer le caractère essentiel de la parentalité et leur fierté de jouer un tel rôle.

Richard Martin

Directeur général

Comité de la Semaine québécoise des familles
10 888, rue Berri, Montréal (Québec) H3L 2H5
Vox : (1) 514-382-9182 Fax : (1) 514-382-4075
www.sqf.qc.ca sqf@videotron.ca

Les familles et la naissance

La rencontre du 28 septembre 2005



Les personnes-ressources

Mme Nicole Mathieu-Valade
Directrice adjointe
Office de la famille de Montréal

Mme Lorraine Fontaine
Coordonnatrice des dossiers
Regroupement Naissance-Renaissance

M. Hassan El Hadi
Président du Conseil d'administration
Centre québécois de ressources
à la petite enfance - CQRPE

Le désir d'enfants

Mme Nicole Mathieu-Valade
Directrice adjointe
Office de la famille de Montréal

Désir d'enfants

Il n'est sûrement pas exagéré d'affirmer que généralement un couple qui s'aime arrive un jour ou l'autre à désirer un enfant ensemble. Cependant le désir d'enfant ne surgit pas spontanément parce qu'il y a projet amoureux. Il remonte loin dans notre histoire personnelle. C'est à l'adolescence alors que le corps se transforme et que l'activité hormonale se met en place, que l'être humain devient conscient de sa capacité d'engendrer. Chez la fille, le désir de grossesse peut aussi s'éveiller à ce moment-là. C'est généralement mis en veilleuse jusqu'au moment où un contexte amoureux va venir éveiller cette possibilité de transmettre la vie. C'est assez naturel pour un couple qui s'aime d'en venir à échanger sur les enfants que leur rencontre va pouvoir engendrer. Porté par l'élan amoureux, fortifié par leur choix mutuel, le désir de donner naissance à une nouvelle vie en ce qu'elle offre de plus beau au plan de la nature fait son chemin. Désirer un enfant de l'autre est l'une des manières les plus profonde de l'aimer.

Désir commun ne veut pas dire même désir, mêmes attentes. Chez chacun on rencontre des motivations multiples plus ou moins conscientes, plus ou moins exprimables qui lui confèrent un petit quelque chose de mystérieux.

Avoir un enfant c'est pour un couple la preuve qu'il est normal que tout fonctionne bien. L'enfant dit au couple qu'il a non seulement le pouvoir mais la capacité de créer.

Accueillir un enfant vient ouvrir l'amour, l'empêcher de se refermer sur lui-même. C'est aussi une oeuvre réalisée en commun. Très concrètement, très charnellement c'est permettre que se mêlent les traits, l'héritage, la vie la plus intime de chacun. Cet enfant sera un peu toi, un peu moi et ensemble nous l'aiderons à devenir lui-même.

Avoir un enfant, n'est-ce pas se convaincre qu'on est plus fort que la mort inscrite en nous dès la naissance? N'est-ce pas l'espérance qu'une part de nous-mêmes va continuer d'exister quand on y sera plus?

Le désir d'enfant, on peut dire que c'est une composante socialement construite. C'est grandement influencé par l'éducation que l'individu a reçue à la maison, par les valeurs véhiculées dans sa famille et par la suite par les expériences amoureuses vécues par chacun des conjoints de même que par leurs expériences professionnelles.

Il nous faut faire la distinction entre désir et projet d'enfant. Le désir renvoie au rêve d'avoir un enfant alors que, le projet, renvoie à l'intention d'actualiser ce rêve. Je prends par exem-

ple une personne qui décide de se consacrer à la vie religieuse, ça ne veut pas dire que cette personne ne portait pas en elle le désir d'enfant, son choix de vie va faire qu'elle ne le concrétisera pas.

Je me reporte maintenant à une recherche menée dans les années 80 par l'anthropologue Renée B.Dandurand professeure-chercheure titulaire à l'INRS-Urbanisation, Culture et société, recherche qui a permis de faire les constats suivants.

Parmi les couples interviewés, il ressortait que, pour la femme, le désir d'enfant était plus intériorisé et ressenti plus tôt. Comme la femme sait qu'après 40 ans il lui sera plus difficile de réaliser son projet d'enfant ça peut expliquer ce fait. Cette limite temporelle ne touche pas les hommes de la même manière.

Par contre, chez l'homme, le désir vient souvent de l'extérieur : la conjointe qui désire un enfant, les amis qui ont une famille. Et cela je le vérifie chez les couples que je rencontre en préparation au mariage. Il arrive souvent que les hommes expriment leur désir d'enfant en fonction du désir de la femme. On les entend dire : on va avoir des enfants c'est important pour elle, mais si elle n'en voulait pas ça ne me dérangerait pas; ou on va avoir des enfants quand elle sera prête; ou encore on a plein d'amis qui ont déjà des enfants, ça nous donne le goût d'en avoir.

Dans la recherche, il ressortait également que la femme, plus que l'homme, arrive à exprimer davantage ses attentes quant à la parentalité. Elle souhaite que l'homme, tout autant qu'elle, s'occupe activement de l'enfant, il n'est pas là que pour jouer avec lui. Elle veut s'assurer de la solidité de leur couple. Elle s'interroge davantage sur la capacité du conjoint à s'engager vis-à-vis d'un enfant. Elle semble davantage consciente des effets néfastes, que peuvent avoir sur les enfants, des séparations multiples. Elle craint aussi la pauvreté qui suit souvent les désunions.

Quant aux hommes, ils dressaient un portrait peu élaboré de la mère. Comme si une mère correspondait nécessairement à une bonne mère, comme si ce rôle constituait une seconde nature pour la femme.

Dans le cadre de la recherche, les femmes qui ont été rencontrées se considéraient comme inscrites dans un parcours de vie personnel comprenant carrière, vie de couple et enfin la mise au monde d'au moins un enfant. Elles percevaient la maternité comme un accomplissement personnel. Bien que certaines aient éprouvé le désir d'enfant alors qu'elles n'avaient que 20 ans, d'autres ont exprimé ne pas s'être senties concernées par la maternité avant l'âge de 25 ans.

Bien souvent le désir d'enfant demeure en veilleuse jusqu'à ce que la femme soit rassurée sur sa capacité de pouvoir concilier vie familiale, vie professionnelle et vie publique.



Facteurs qui ont une incidence sur le projet d'enfant

Le choix de l'orientation professionnelle et la durée de la formation scolaire influencent le moment où on laissera libre cours au désir d'enfant. Parmi les jeunes interrogés, le désir était plus flou chez les peu scolarisés, sans emploi et vivant encore chez leurs parents. Dans ce cas, l'absence de conditions matérielles et conjugales minimales empêchaient d'envisager un projet d'enfant.

De nos jours, il n'est plus nécessaire d'être marié pour avoir des enfants. En effet, des couples se marient soit en même temps ou après la venue du premier enfant et parfois lorsque la famille est bien constituée. Cependant, pour un bon nombre de couples, le mariage demeure un préalable. Je le vérifie chez les couples que je rencontre. J'entends souvent des personnes, peut-être plus de la part des femmes, affirmer vouloir se marier avant de penser à mettre au monde des enfants. Chez ceux-ci, le mariage apparaît encore comme le cadre le plus propice à la venue d'un enfant.

Je me rappelle un couple que j'ai accompagné il y a six ans. Il était évident qu'après quelques années de cohabitation, particulièrement pour elle, le mariage signifiait la concrétisation de son rêve de devenir mère. Elle avait décidé qu'elle serait enceinte en voyage de noces et on sentait que ce serait une grande déception si ça n'arrivait pas comme elle le souhaitait. C'est arrivé comme elle l'avait imaginé. Le deuxième enfant a été assez rapproché. Mais sans que je puisse vous dire exactement pourquoi, le rêve s'est brisé. Il y a un peu plus d'un an, elle a quitté son foyer laissant la garde des enfants à son mari. Cet exemple illustre bien l'écart qu'il y a parfois entre le projet tel qu'imaginé dans sa tête et la réalité. Avoir un enfant n'apporte pas que des joies. Viennent avec, les responsabilités, les déceptions, les dérangements et les renoncements.

Le choix de ne pas avoir d'enfant

Dans l'enquête menée par Mme Dandurand, peu de personnes ont affirmé ne pas vouloir d'enfants. Je peux dire que dans ma pratique je rencontre peu de couples qui affirment ne pas vouloir au moins un enfant.

On a tendance à croire que les personnes qui affirment ne pas vouloir d'enfant le font par pur égoïsme. Au-delà de l'égoïsme, se cachent bien souvent des peurs qu'on arrive difficilement à maîtriser.

Sur le plan personnel

La peur de la grossesse avec ce qu'elle entraîne de transformations corporelles. J'ai une amie qui m'avouait qu'elle aurait mieux aimé ne pas avoir à porter ses enfants. Elle ne se sentait pas belle enceinte. La crainte de l'accouchement. Une certaine anxiété devant les changements qu'entraînent la venue d'un enfant. La crainte de voir sa liberté entravée. Inconsciemment le refus de devenir père ou mère qui signifie qu'on quitte notre statut d'enfant.

Sur le plan conjugal

La crainte pour la femme de voir le mari s'éloigner du fait de la grossesse, de l'enfant. Pour l'homme la crainte de ne plus avoir sa place dans cette relation à trois. On peut rencontrer aussi une relation conjugale fermée à l'enfant du fait que l'un des conjoints a un statut d'enfant. Quand un couple fonctionne sur le modèle père-fille ou mère-fils, il n'y a pas de place pour l'enfant, la place est déjà occupée.

Sur le plan familial

L'histoire de vie familiale, ce qui a été vécu dans la famille d'origine, est très étroitement liée au désir d'enfant. Les personnes qui ont grandi dans une ambiance familiale positive, que ce soit parce que les parents s'entendaient bien ou, s'il y a eu séparation, que celle-ci se soit réalisée dans un climat acceptable pour les enfants, ces personnes envisagent avec plus de confiance le fait d'avoir des enfants.

Par contre, les hommes et les femmes qui ont vécu dans un contexte familial où les relations étaient de mauvaises qualités hésitent davantage à donner la vie. Il semble que, chez la femme, la qualité de la relation mère-fille soit un facteur déterminant, tandis que pour l'homme, la qualité de présence du père, sa facilité ou sa difficulté de communiquer avec ses enfants rend peut-être plus ambigu son désir d'enfant.

Il serait souhaitable que le couple qui ne désire pas avoir d'enfant prenne le temps de découvrir ses motivations profondes. Il arrive que se rapprochant de l'âge mûr, les couples regrettent leur décision.

Que dire du nombre d'enfants?

Aujourd'hui, nous constatons que le choix des couples se porte rarement sur une famille nombreuse, deux enfants étant la norme habituelle. Quand un couple prend la décision d'en avoir un 3e, c'est la plupart du temps mûrement réfléchi.

Dans la recherche citée plus haut, les femmes ont exprimé que le premier enfant avait suffi à combler leur désir d'enfant. Donc les femmes auraient d'abord un enfant pour elles, pour s'accomplir dans leur féminité. Le deuxième arriverait pour offrir un frère ou une sœur au premier. Quand au troisième, la perspective d'avoir un enfant de l'autre sexe, pourrait être une source d'influence dans la décision.

Quand un couple décide d'appeler un troisième enfant à la vie, l'entourage est quelque peu étonné. Je dirais parfois déçu. On soupçonne d'abord que c'est un « accident ». Quand on apprend que c'est par choix, il s'en trouve pour trouver ce choix d'inconscient. Quand une de mes connaissances, l'an dernier, m'a annoncé que son fils attendait son 3e bébé, je n'ai pas senti chez elle le même enthousiasme qu'à l'annonce du premier et du deuxième. Il y avait quelque chose comme « je ne sais pas à quoi ils ont pensé ».

Il se trouve aussi des couples qui envisageaient avoir plus d'un enfant mais qui renoncent à une nouvelle naissance quand, avec le premier enfant, ils ont rencontré des difficultés qui se sont avérées insurmontables.

Bien que majoritairement les couples s'en tiennent à deux enfants, on entend des parents dire qu'ils auraient été prêts à en accueillir un et même deux de plus dans des conditions plus favorables. Ils évoquent alors la précarité d'emploi, la difficulté de concilier travail famille, la question du logement trop petit, trop rare, trop cher, l'obligation pour la femme d'interrompre pour un temps ses activités professionnelles, ce qui retarde aussi son avancement, la nécessité d'un deuxième salaire, le poids financier pour mener un enfant à l'âge adulte tout en lui assurant une bonne éducation et en lui permettant de développer son plein potentiel. Ce sont là autant de raisons qui viennent freiner le désir d'enfants.

Malgré tout, on rencontre encore de nos jours, même si c'est plus rare, des familles de 4-5-6 enfants. Une maman de quatre enfants disait : « Avoir des enfants, les porter, est une telle plénitude que seul l'âge ou encore des problèmes de santé ou financiers m'en fera faire le deuil ». Une autre maman de six enfants s'exprimait ainsi : « Dès que mon premier a trois ans, j'ai envie d'en avoir un autre, comme si chaque grossesse retenait le temps, me remplissait de vie ». Mais arrivera pour ces femmes le moment où elles sentiront que c'est le dernier. Elles diront alors : « Avant l'arrivée de la petite dernière ou du petit dernier, je ne pouvais m'imaginer ne plus avoir d'enfants, maintenant ça y est, je puis tourner la page ».

Ce n'est certes pas l'option de tous les couples d'avoir plusieurs enfants, mais il nous faut reconnaître que ce choix puisse être celui d'une minorité et qu'il puisse être acceptable.

Quand l'enfant désiré ne vient pas

La plupart des couples en viennent à concevoir le nombre d'enfants désirés. Cependant, pour certains, ça n'arrive pas aussi



vite qu'ils le souhaiteraient. On évalue à environ 25% les couples qui ont un enfant au moment où ils le désirent. On estime à 13% les couples qui ne peuvent concevoir, et on ne trouve pas toujours une explication médicale à une telle situation. Ce sont là des lieux de souffrance, de tension et d'incompréhension. Dans un monde où il est possible de se procurer tout assez facilement, comment admettre qu'on ne puisse arriver à avoir un enfant. Cette souffrance engendre aussi des conflits dans le couple d'où l'importance de la prendre en compte et d'oser en parler. Oser en parler pour comprendre ce que chacun vit, ne pas minimiser le sentiment de perte, même d'échec que cela entraîne, l'exprimer pour se soutenir mutuellement et chercher une solution qui satisfasse chacun des conjoints.

Parmi les solutions qui s'ouvrent au couple il y a la conception médicalement assistée, il y a l'adoption, il y a la prise en compte de d'autres formes de fécondité, la fécondité du couple n'étant pas limitée à l'enfant.

Quand un couple opte pour la conception médicalement assistée, il doit prendre le temps d'en mesurer toutes les implications et se demander jusqu'où il est prêt à aller, quel prix il est prêt à payer. Pendant un bon moment le couple risque d'être écartelé entre les phases d'espoir et les moments de découragement; entre les traitements lourds imposés à la femme et l'attente impuissante de l'homme; entre l'urgence du corps féminin, le plus tôt possible avant 40 ans; entre le sentiment d'inutilité des relations sexuelles et l'illusion de l'efficacité des traitements médicaux. Quand un couple s'est engagé dans un tel processus, il est difficile, pour lui tout autant que pour le médecin, de

cesser de croire que la prochaine fois sera la bonne. Entre faire une tentative et multiplier les tentatives jusqu'à l'acharnement, lequel peut entraîner la destruction du couple, il faut trouver la juste mesure.

Pour les couples qui n'ont pas choisi de ne pas avoir d'enfants, c'est une épreuve difficile. Mais la décision d'assumer cette souffrance peut s'avérer, pour ceux-ci, une voie d'épanouissement en leur permettant de devenir créatifs autrement.

L'enfant est don, pas seulement le produit de mécanismes biologiques. L'Écriture nous le signifie par le biais des naissances miraculeuses. Ces exemples nous montrent que tout enfant est reçu autant que « fait » et que Dieu y est sûrement pour quelque chose.

Bibliographie

Revue Alliance, Association Bonne Nouvelle pour les Foyers, Paris :

- * Le désir d'enfant # 51-52
- * Couples d'aujourd'hui # 9597
- * Oser la famille # 03-04

Amour et Famille C.L.E.R. Le désir d'enfant # 208

Accueil rencontre, janvier 2002, Quand l'enfant désiré ne vient pas # 205

RND, janvier 2002, Un sujet nommé désir, Entrevue de Renée B.Dandurand.

Conférence de la famille 2005, Enjeux démographiques, accompagnement du désir d'enfants.

www.familis.org/riopfq/publication/pensons84/mathieuvalade.html



Mme Nicole Mathieu-Valade

Office de la famille

Archevêché de Montréal

2000 rue Sherbrooke ouest
Montréal Québec H3H 1G4

Vox : (1) 514-931-7311

Fax : (1) 514-931-3432



Couples et familles



Mariage



Situations particulières

Foi Montréal
.info

www.foimontreal.info/famille

famille@diocesemontreal.org



La reconnaissance sociale et économique de la maternité au Québec

Mme Lorraine Fontaine

Coordonnatrice des dossiers

Regroupement Naissance-Renaissance

Coalition pour la reconnaissance de la maternité

Origine de la Coalition

Dans le cadre d'un projet du Regroupement Naissance Renaissance (RNR), intitulé Vers la reconnaissance sociale et économique de l'engagement de la femme en période périnatale et subventionné par Condition féminine Canada, deux études universitaires ont été menées.

La première : Le coût de la maternité des femmes au Québec trace le portrait de l'appauvrissement des femmes durant la période périnatale en chiffrant les pertes de revenus.

La deuxième : Maternité et travail : une analyse exploratoire de la condition socio-économique des femmes primipares en période périnatale démontre comment les femmes connaissent peu leurs droits et la loi, comment elles assument seules, individuellement, le choix d'avoir des enfants et les conséquences comme les pertes financières et professionnelles (phénomène d'internalisation).

Les constats de ces études ont été validés lors d'une tournée de consultation effectuée auprès de femmes de toutes provenances et vivant diverses réalités comme mères. Cette tournée a aussi permis d'identifier plus clairement leurs besoins et leurs revendications sur la reconnaissance de la maternité.

On pense souvent que la situation des femmes qui s'engagent dans la maternité est réglée depuis que le gouvernement fédéral a augmenté le congé de maternité de l'assurance emploi à 52 semaines, pourtant la situation n'est pas aussi rose qu'il y paraît. Les femmes qui ont des enfants sont souvent pénalisées à court, moyen et long terme.

* Deux femmes sur cinq n'ont pas droit à aucun congé de maternité payé,

* une femme sur cinq retourne au travail un mois après l'accouchement,

* une mère monoparentale sur deux vit dans la pauvreté.

Les conséquences de la maternité sont nombreuses. Diverses études ont démontré que la maternité rime trop souvent avec pauvreté (diminution ou pertes de revenus, isolement, arrêt ou ralentissement de la carrière, perte d'emploi, épuisement, difficultés de conciliation famille/travail, arrêt des études, absence de contribution à un fonds de pension, etc.).

En mars 2001 se tenait un Forum national regroupant tant des individus que différents organismes concernés par cette problématique.

Le but de la Coalition est de faire reconnaître économiquement et socialement l'engagement de la femme en période périnatale. La Coalition pour la reconnaissance de la maternité se veut un moteur pour effectuer les changements sociaux nécessaires à cette reconnaissance.

Valeurs et principes

Voici les valeurs et principes qui sous-tendent la coalition :

* Nos enfants sont certainement l'une de nos plus grandes richesses collectives.

* La grossesse, l'accouchement et l'allaitement font partie d'un processus physiologique intense relié au corps de la femme.

* Cet engagement de la femme en période périnatale, période qui commence au tout début de la grossesse et se termine à la fin de l'année qui suit la naissance de l'enfant, requiert d'elle un fort investissement en temps et en énergie, ce qui a nécessairement un impact sur sa disponibilité à réaliser ses activités habituelles.

* Cet engagement de la femme en période périnatale est un temps d'investissement social que nous devons reconnaître comme étant une contribution essentielle à la richesse et à la continuité de notre collectivité.

* Le soutien social et économique de TOUTES LES FEMMES qui traversent la période périnatale doit être perçu sous l'angle d'une responsabilité collective dans une perspective de justice et d'équité envers les femmes.

* Il est grandement temps que nous, citoyennes et citoyens, assumions collectivement nos responsabilités et agissions ensemble pour une réelle reconnaissance sociale et économique de l'engagement de la femme en période périnatale.

Actions

La Coalition pour la reconnaissance de la maternité veut :

* sensibiliser et conscientiser la population sur l'importance d'agir pour les femmes;

* recueillir le plus grand nombre d'appuis au sein de la population;

* présenter ses valeurs et principes ainsi que ses objectifs de base aux candidats de la prochaine élection;

* assurer le suivi auprès du prochain gouvernement dans la mise en place de ce projet et agir selon le cas.

Trois revendications sont mises de l'avant :

* l'instauration de mesures de conciliation maternité-occupation dans tous les secteurs d'activités de la société québécoise;

* l'instauration de mesures fiscales qui tiennent compte de la situation économique particulière des femmes qui vivent la période périnatale;

* l'instauration d'une mesure universelle de soutien économique, prestation ou allocation universelle, pour les femmes qui vivent la période périnatale.

Campagne de sensibilisation

L'objectif de notre campagne est de sensibiliser, former et outiller des intervenants de différents secteurs de la société pour qu'ils diffusent à leur tour les préoccupations des femmes et leurs demandes.

De plus, comme nous sommes engagées dans une démarche pour obtenir des changements sociaux, nous venons chercher votre appui. Il nous permettra de soutenir les actions publiques de la Coalition nationale.

Nous vous présentons les façons de donner votre appui :

* en adhérant aux VALEURS ET PRINCIPES mis de l'avant par le RNR et la Coalition nationale

* en diffusant, à votre tour, cette information dans votre milieu

* en signant notre PÉTITION (document RTF et PDF)

* en téléchargeant notre guide d'animation : La reconnaissance économique et sociale de l'engagement de la femme en période périnatale. GUIDE D'ANIMATION (document PDF, 236 ko) 16 pages.

La grossesse, l'accouchement, l'allaitement font partie d'un processus physiologique intense relié au corps de la femme. Cet engagement de la femme requiert d'elle un fort investissement en temps et en énergie qui doit être reconnu comme une contribution essentielle à la richesse et à la continuité de notre collectivité. Votre appui est essentiel à l'avancement de cette cause.

www.familis.org/riopfq/publication/pensons84/fontaine.html

Coalition pour la reconnaissance de la maternité

110, rue Sainte-Thérèse
Bureau 201
Montréal (Québec) H2Y 1E6

www.cam.org/~rnr/coalition/index.html



Madame Lorraine Fontaine

Regroupement Naissance-Renaissance

Regroupement Naissance-Renaissance

110, rue Sainte-Thérèse
Bureau 201
Montréal (Québec) H2Y 1E6

Vox : (1) 514-392-0308

Fax : (1) 514-392-9060

www.cam.org/~rnr/ rnr@cam.org



Les jeunes papas et la naissance

M. Hassan El Hadi

Président du Conseil d'administration

Centre québécois de ressources à la petite enfance - CQRPE

Les jeunes papas et la naissance

1) Description de ma culture d'origine

Hassan, qui est mon nom, veut dire « bien », en français. Je suis l'aîné d'une famille de commerçants de Marrakech, qui se trouve au sud du Maroc. Au Canada, la famille se réduit au mari ou « chum », à la femme ou « blonde » et à leurs enfants. Chez nous, le terme « AYLA », la famille, désigne à la fois le couple, les ascendants et les descendants qui portent le même nom et ceux qui revendiquent l'appartenance au même ancêtre. L'arbre généalogique comprend plusieurs branches indissociables les unes des autres. C'est l'appartenance à une famille qui détermine la véritable identité d'un individu, plus que sa fonction ou son statut personnel. Donc, mon statut était relié à ma famille. J'étais obligé de suivre le même chemin que mes parents, faire du commerce et étudier dans ce domaine. La hiérarchie dans la famille repose principalement sur des rapports d'âge et d'ancienneté qui sont associés à sagesse et expérience. Le principe de base, c'est le respect envers le chef de famille : le père, « iba », et la mère, « mé » ou « ina », et le mot « père » chez les berbères peut désigner aussi à la fois l'aîné (je suis le successeur, le modèle et la personne la plus respectée après mon « iba » bien sûr), le protecteur, le patron, le professeur, le maître, le fqih (le prêtre enseignant à l'école coranique).

Ce type de relation entre quelques individus de statut inégal se trouve dans tous les rouages de la société marocaine. Se rajoutant à la simple relation formelle de respect entre ancien et cadet, les liens personnels entre père et fils comportent en plus une obligation morale d'aide, de services réciproques qui est à l'origine des grandes qualités traditionnelles les plus prisées par les marocains :

- a. La loyauté, l'image s'exprime par la pureté du cœur, l'absence de toute intention, autrement dit, l'engagement désintéressé,
- b. La gratitude et la reconnaissance vis-à-vis de la famille.

Cette relation qui renforce ainsi le pouvoir respectif de chacune des parties représente un capital social que l'on cherchera à faire fructifier tout au long de la vie. Il sera important pour le fils d'être relié à un parent, l'employé au patron, le protégé au protecteur, l'élève au professeur, etc.

Malgré le privilège d'être un homme et l'aîné de la famille, j'ai toujours souffert de cette façon traditionnelle de vivre. Je me sentais à la fois en sécurité et en prison, je suivais des directives. Je ne recevais aucune reconnaissance et je me sentais obligé de faire des choses que je n'aimais pas. Je n'avais pas de problème au niveau de l'argent, j'avais mes propres appartements, ma voiture. Reste que tout cela était au nom de mon père. C'était lui qui finançait tout. Donc, j'étais complètement dépendant de lui. Je n'avais ni autonomie, ni reconnaissance. Je devais me plier à ses choix et ses décisions. Je suivais ses directives sans poser de questions.

Dans ma famille comme dans n'importe quelle famille traditionnelle au Maroc, la filiation se fait en ligne patrilinéaire et on le rappellera chaque fois que l'on désignera un membre de la famille. On dira le fils d'un tel, de la famille telle, de tel groupe, de tel village. Le prestige de l'homme ne se mesure pas à son mérite personnel mais en fonction de sa place au sein de sa famille et de la renommée de celle-ci dans cette configuration des familles que constitue le « douar » le village ou la ville. Dans mon cas : douar Aït-Hadi c'est-à-dire le village de la famille El Hadi. En effet, dans mon village tous les gens ont un lien de parenté.

L'autre caractéristique de la famille traditionnelle est la structure de son habitat. En effet, plusieurs générations d'une même famille habitent toute une maison commune ou dans plusieurs maisons regroupées dans une cour sérieusement protégée des regards indiscrets. C'est une véritable petite société, séparée de la vie publique, elle juxtapose deux mondes vivant de façon cloisonnée : celui des hommes et des grands adolescents, d'une part, celui des femmes et des enfants de l'autre. La femme règne dans sa maison « dar », reçoit chez elle des parents et des amis. Toutes les personnes qui vivent dans cette famille sont tenues de respecter les règles de conduite. Cette communauté est dirigée par un chef « le père ou l'aîné » qui est responsable de tous pour le bien de chacun, il a un rôle déterminant dans les décisions.

De plus, la famille est très importante. On vit en famille, elle se caractérise par sa fonction, qui est de protéger le patrimoine spirituel. En effet, tous les membres sont tenus de préserver l'honneur « charaf » familial s'ils ne veulent pas subir le châtement du chef de famille.(1)

Ceci dit, je peux avouer que la société d'où je viens, et dont j'ai décrit les traits principaux, connaît aujourd'hui, sous l'effet de la généralisation de l'enseignement, l'industrialisation, le régime politique et social moderne, une ouverture sur le monde occidental. Aussi, mon départ, mon éloignement a touché profondément ma famille. J'en ai pris conscience lors de mon voyage au Maroc, il y a deux ans. Je ne suis pas le seul à avoir changé, ma famille aussi.

C'est en 1995 que j'ai décidé de quitter ma famille, ma place de successeur, mon pouvoir et ma prison aussi. Il y a beaucoup de gens ici qui me posent toujours la même question : comment ai-je fait pour quitter mon royaume pour venir ici et vivre si difficilement ?... Pour moi l'argent et le pouvoir ne font pas le bonheur.

2) Relation de couple

L'intégration sociale exige une certaine familiarité avec le mode de vie canadien ou québécois. Mis à part la connaissance de l'anglais ou du français et les aptitudes professionnelles. L'adaptation à cette culture et à ce régime social particulier demande des efforts considérables. L'intégration remet en question l'identité sociale et individuelle de l'immigrant qui est partagé entre sa culture d'origine et la culture locale. Certains gestes ou attitudes qui nous semblent insignifiants pourraient, dans la province du Québec, nous attirer des ennuis.

En effet, lors de ma première relation avec une femme québécoise, j'étais surpris et choqué en même temps de voir qu'elle s'exprimait librement et donnait des points de vue personnels sur des sujets comme l'amour, la sexualité, la religion, la politique, le ménage, etc.

Au Maroc, on n'ose jamais discuter de ces sujets au sein de la famille, ils sont tabous. Cependant on peut en discuter avec des amis, parler de la sexualité et du corps de la femme, mais ça reste entre nous et j'imagine que c'est la même chose pour les femmes au Maroc.

Tantôt j'ai parlé de l'honneur, « charaf », qui est primordial au sein de la famille marocaine. On parle de « secrets de famille » et « toute vérité n'est pas bonne à dire ». En effet, c'est porter atteinte à la solidarité familiale et à l'équilibre même du groupe qui, aux yeux du monde extérieur, ne doit pas montrer ses faiblesses, que de déshonorer la famille.

Au début, c'était très difficile pour moi de m'adapter à ce genre de mode de vie québécois, surtout lorsqu'on vit en couple. Non seulement de tolérer ce qui me semblait différent et choquant, mais il fallait aussi que je respecte ça et que j'essaie de comprendre le pourquoi et le comment de tel ou tel aspect si

différent. En effet, mon expérience de vie en couple avec une québécoise m'a aidé énormément à comprendre un certain nombre de caractéristiques sociales et culturelles à savoir : le mode de vie québécois, les rapports homme-femme, le partage des tâches, la liberté et l'autonomie de la femme, la liberté d'expression et l'aspect individualiste au sein de la famille.

3) Mon rôle de père

Dans notre société actuelle, le père a une place de plus en plus importante, il prend une part active à l'éducation des enfants. « La femme devient mère par l'intermédiaire d'un processus biologique tandis que l'homme devient père par l'intermédiaire d'un système symbolique imposé par la société ». En effet, on est mère dès l'instant de la grossesse alors qu'on devient père par un processus psychologique conditionné par des normes culturelles et sociales.

Les temps ont changé. Les pères portent leurs petits, ils donnent le bain à leur bébé, les promènent en poussette, changent les couches, amènent leurs bébés à la crèche, les accompagnent au rendez-vous chez le pédiatre; tous ces gestes sont devenus courants. Certains participent même avec leur bébé à des activités spécialement offertes aux papas, tels des groupes de jeu, des cours de massage-bébé, ...

J'ai désiré avoir un enfant après quelque temps de vie et d'expériences communes avec mon amie. J'étais bien avec elle. Ça m'est venu naturellement, c'était une envie de vivre autre chose, un désir de continuité et de stabilité dans notre relation amoureuse.

Pendant la grossesse, ce n'était pas toujours évident pour moi : c'est une longue attente pour le père qui ne le vit pas physiquement mais à travers les malaises, la fatigue de sa compagne et se sent seulement figurant. Les états d'âme de la femme enceinte ne sont pas toujours faciles à vivre!! Mais j'ai vécu également de bons moments quand, par exemple, je caressais le gros ventre et sentais l'enfant bouger.

Durant cette période, nous avons partagé davantage les tâches quotidiennes et j'ai pris en charge de façon plus importante le premier enfant (au niveau des activités, jeux, toilette...).

Ma compagne était suivie par une sage-femme à Pointe-Claire. Les consultations et les visites avec la sage-femme m'ont paru très humaines, avec un dialogue ouvert, une certaine complicité et un suivi médical attentif et compétent. Nous avons décidé de ne pas faire aucune échographie; paraît trop technique, il y a violation de l'intimité de l'enfant.

Puis j'ai participé intimement au premier accouchement. J'étais très présent et participais totalement au côté de la sage-femme. J'ai vécu la naissance de ma fille très sereinement. J'avais une entière confiance dans son déroulement, je ne me posais pas de questions. C'est moi qui ai coupé le cordon et j'étais le premier qui a changé la couche, la première couche de ma fille. Tout s'est fait naturellement.

Après la naissance de ma fille, j'étais sur une autre planète. Je me sentais en pleine effervescence les premiers jours. J'étais fatigué mais heureux, j'étais émerveillé de la regarder vivre.

4) Les pleurs de bébé?

Les premiers temps, je l'ai ressenti comme un langage simplement. Ensuite, c'était confus : on mélangeait fatigue et énervement et leurs pleurs étaient parfois mal compris. Il nous a fallu un certain temps d'adaptation à cette nouvelle vie.

5) Mon rôle par rapport à celui de la mère?

Le père et la mère ont tous deux un rôle très distinct et complémentaire. Je me vois donc comme participant à la vie du foyer en y apportant mon aide et aussi une ouverture sur l'extérieur. J'essaie d'intervenir quand les relations mère-enfant sont trop tendues même après la séparation et le divorce.

www.familis.org/riopfq/publication/pensons84/elhadi.html



M. Hassan El Hadi

Le Centre Québécois de Ressources à la Petite Enfance

4855, rue Boyer, bureau 238
Montréal (Québec) H2J 3E6

Vox : (1) 514-369-0234
(1) 877-369-0234

Fax : (1) 514-369-2112

www.cqrpe.qc.ca/

enfance@cqrpe.qc.ca



Rapport sur la santé dans le monde, 2005 - donnons sa chance à chaque mère et à chaque enfant
www.who.int/whr/2005/fr/index.html

Les familles et la santé

La rencontre du 19 octobre 2005



Les personnes-ressources

Mme Gabrielle Pelletier

Coordonnatrice
Coalition Solidarité Santé

Mme Irène Ranti

Présidente directrice générale
Club AMI - La santé mentale par l'entraide
et l'intégration sociale et professionnelle

M Jean-Pierre Lacasse

Directeur général
Carrefour familial des personnes handicapées

La santé à deux vite\$\$es : non merci

Mme Gabrielle Pelletier

Coordonnatrice
Coalition Solidarité Santé

Non à la privatisation des services de santé ! Non à un système à deux vite\$\$es !

Montréal, le 7 décembre 2005 – La Coalition Solidarité Santé demande au gouvernement Charest de rendre publique immédiatement la réponse qu'il compte donner au jugement de la Cour suprême dans l'arrêt Chaoulli. Selon la Coalition, les élections fédérales ne justifient pas le report de publication des orientations gouvernementales et celui du débat public.

Elle exige du gouvernement qu'il permette la plus grande participation possible des citoyennes et citoyens au débat dans un cadre plus large qu'une commission parlementaire. À l'égard d'une question aussi cruciale que celui de l'avenir de notre système de santé et de services sociaux, la population est en droit de se faire entendre. « En retardant la sortie du livre blanc de façon indue, le ministre compromet la participation de larges segments de la population au débat public. Or, comme ce sont les personnes moins bien nanties qui seront les grandes perdantes si Québec allait de l'avant avec une privatisation accrue du système de santé, il serait indécent qu'elles soient exclues du débat public sous de prétextes fallacieux », déclare Marie Pelchat de la Clinique communautaire de Pointe Saint-Charles.

La Coalition lance un appel urgent à la population, l'invitant à se mobiliser pour contrer la privatisation des services de santé au Québec. Elle exige du gouvernement Charest qu'il ne se serve pas du jugement de la Cour suprême pour créer un système à deux vitesses.

« L'introduction d'un système parallèle fondé sur le recours aux assurances privées engendre, entre autres, de sérieux problèmes d'équité, draine les ressources du secteur public vers le privé, accentue le problème des listes d'attente dans le secteur public et alourdit la facture des dépenses de santé », ajoute Gabrielle Pelletier, porte-parole de la Coalition Solidarité Santé. Le secteur privé, mais elle lui impose de trouver une réponse à la nécessité de réduire les listes d'attente et de fournir des services de santé de qualité en temps opportun.

La Coalition Solidarité Santé a choisi d'interpeller le gouvernement sur le problème des listes d'attente et elle formule une liste de mesures visant à 1) renforcer l'accessibilité en toute égalité pour tous aux services universels et publics, 2) réduire les listes d'attente ; 3) empêcher le développement d'un système privé parallèle.

Il est clair, pour la Coalition, que le gouvernement Charest fait une interprétation abusive du jugement pour continuer à mettre de l'avant sa vision en faveur d'une plus grande privatisation des services publics. Le système public de santé et de services sociaux est un joyau collectif que les Québécoises et les Québécois se sont donnés pour permettre un accès universel, public et gratuit aux soins de santé.

La Coalition Solidarité Santé lance aujourd'hui un appel à tous les citoyennes et citoyens et aux organismes de s'unir pour clamer haut et fort leur refus à un système de santé à deux vitesses. Elle réclame du gouvernement qu'il mette tout en œuvre pour protéger notre système public de santé et de services sociaux et pour assurer le droit à la santé aux Québécoises et Québécois.

La Coalition Solidarité Santé est outrée de l'ouverture gouvernementale au privé

Montréal, le 10 novembre 2005 – La Coalition Solidarité Santé est outrée de l'ouverture du gouvernement Charest au financement privé de services de santé actuellement couverts par la Régie de l'assurance maladie du Québec.

Pour la Coalition, le gouvernement choisirait le pire des scénarios pour les Québécoises et Québécois. Cette réponse à la Cour suprême du Canada va satisfaire les spéculateurs du marché de la santé au lieu de garantir le droit à l'égalité dans la santé.

Pourquoi ce choix opportuniste alors que d'autres avenues existent et n'ont pas encore été examinées. Le gouvernement Charest était-il de bonne foi quand son sous-ministre de la Santé et des Services sociaux, Juan Roberto Iglésias, indiquait récemment à la Cour suprême, « que le gouvernement du Québec procède à une analyse attentive et complète de toutes les solutions disponibles et de leurs effets sur l'environnement juridique, social, organisationnel et budgétaire du système de santé québécois avant de pouvoir déterminer quelles mesures devraient être adoptées pour réagir à la décision de la Cour ».

Il est important de rappeler que c'est le parti libéral dans les années soixante qui faisait le constat que la maladie était le principal endettement des familles québécoises. Le système de santé et de services sociaux que la société québécoise s'est donnée collectivement assure l'accessibilité à tous, et cela sans regard aux conditions socio-économiques de la personne.

Lors d'une soirée publique organisée par la Coalition Solidarité Santé, où elle avait invité des juristes, d'autres alternatives à l'ouverture au privé étaient présentées, visant notamment des mesures de consolidation et de protection du régime public.

Pour la Coalition, l'ouverture aux assurances privées et au financement privé ferait en sorte, dans le contexte des traités commerciaux internationaux, de permettre l'entrée sur notre sol de puissantes entreprises américaines de soins de santé.

Nous demandons au gouvernement Charest de faire preuve de volonté politique face à la décision de la Cour suprême, en s'assurant de tout mettre en œuvre pour protéger notre système de santé et de services sociaux et d'assurer le droit à la santé aux Québécoises et Québécois.

www.familis.org/riopfq/publication/pensons84/pelletier.html



Madame Gabrielle Pelletier



Coalition Solidarité Santé

Vox : (1) 450-441-4758

Cellulaire : (1) 514-817-6604

Télé-avertisseur : (1) 514-480-7550

www.solidaritesante.qc.ca/francais/



La santé mentale par l'entraide et l'intégration sociale et professionnelle

Mme Irène Rant

Présidente directrice générale
Club AMI

La santé mentale par l'entraide
et l'intégration sociale et professionnelle

Historique

Le Club AMI situé dans le quartier Côte-des-Neiges, est né de l'initiative d'un parent dont l'enfant avait été diagnostiqué schizophrène paranoïde.

En 1983, en partant d'une modeste subvention pour la création d'emplois pour étudiants, on posait les bases de l'organisme que l'on connaît aujourd'hui.

C'est dès 1986 que l'organisme, avec une subvention du CRSSS (Conseil régional de la santé et des Services Sociaux), a pris sa forme et son nom actuel.

Mission

Club AMI est un organisme communautaire à but non lucratif qui a pour mission la réinsertion sociale et économique des personnes aux prises avec des problèmes majeurs et persistants de santé mentale.

Objectifs

- * Opérer un centre pour offrir des services d'éducation, d'animation, de soutien et d'écoute
- * Organiser des cours, rencontres, conférences, colloques
- * Éduquer le public aux problèmes reliés à la santé mentale

Services et activités

Les activités d'insertion sociale :

- * des activités sociales et éducatives;
- * des activités de conscientisation;
- * le suivi communautaire et les références;
- * les appartements supervisés.

Les activités d'insertion économique :

- * des projets de formation intensive;
- * des contrat de travail;
- * l'initiation au travail par le bénévolat structuré;
- * la boutique de vêtements usagés.

www.familis.org/riopfq/publication/pensons84/ranti.html



Madame Irène Ranti

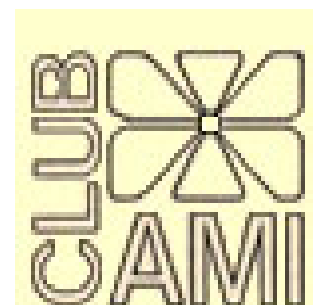
Club AMI

La santé mentale par l'entraide
et l'intégration sociale et professionnelle

6767, chemin de la Côte-des-Neiges, #596
Montréal (Québec) H3S 2T6

Vox : (1) 514-342-8015

Fax : (1) 514-342-1743



www.familis.org/clubami/

clubami@sympatico.ca

Les personnes handicapées : une solidarité familiale et sociale

M. Jean-Pierre Lacasse

Directeur général

Carrefour familial des personnes handicapées

Les personnes handicapées : une solidarité familiale et sociale

Déjà tout jeune, je m'imaginai que le nouveau siècle amènerait avec lui mes cinquante (50) ans. Penser que l'organisme avec qui je partage ma vie depuis vingt-cinq (25) ans en aurait autant, ne figurait cependant pas dans ma tête de jeune homme.

Cette période mérite que l'on s'arrête pour réfléchir sur les années passées. La question qui reste entière est cependant : À partir de quelles variables pouvons-nous évaluer vraiment notre vocation sur une aussi longue période?

L'histoire du Carrefour familial des personnes handicapées nous rappelle des faits, des événements, des personnes, qui chacune à leur manière ont voulu apporter à cette société leurs contributions en mettant au service des autres leurs richesses et leurs talents. C'est à titre très personnel que je vous livre cette réflexion et vous propose que leurs valeurs qui orientent notre mission servent à notre évolution.

« UNIS POUR MIEUX S'ENTRAIDER » constitue l'essence de notre vocation. Nous avons cherché ensemble à grandir en tant qu'être humain. C'est en chacun de nous que nous avons cerné notre finalité, notre mission, notre identité, notre « nom ». Ensemble nous avons réalisé la mission de notre organisme, défini son identité et porté finalement son « nom ». Encore faut-il comprendre ce que signifie la recherche de son humanité profonde. Sur cette question, Jean Vanier nous dit : « ... Je suis frappé de constater combien peu de gens aujourd'hui ont conscience de ce que c'est d'être humain. On juge l'homme aujourd'hui à l'aune de ses diplômes, de ses réussites personnelles, de l'argent qu'il gagne. Bien peu en fonction de sa faculté à aimer vraiment, à s'ouvrir à l'autre, à vivre avec les autres. Nous croyons être ce que la société et son idéologie voudraient nous faire croire. Nous errons à la surface de notre vraie nature humaine. Il nous faut retrouver l'harmonie avec le réel, avec notre propre être, avec les autres, avec la terre ... » Révillon, Bertrand, Jean-Vanier, Pâques, le levain de la grâce. Panorama, # 354, Avril 2000, page 26 et 27.

« ... Je suis frappé par l'angoisse qui écrase tant d'hommes et de femmes aujourd'hui. Il est tellement difficile de vivre dans une société à la fois hyperactive et totalement obnubilée par la recherche du plaisir, du succès et du pouvoir. Cela engendre énormément de souffrances : les couples n'ont plus le temps de se comprendre, les parents ratent la rencontre avec leurs enfants, tout semble fait pour que nous passions sans cesse à côté du rendez-vous avec nous-même. Cette angoisse peut nous mener à nous fuir perpétuellement dans les loisirs et le plaisir, dans l'hyperactivité professionnelle ou, au contraire, nous mener vers les sectes, la drogue, le suicide. Heureusement, ce sentiment d'étouffement suscite aussi, chez un nombre grandissant d'hommes et de femmes, une réaction positive. L'angoisse pousse alors à réagir, à rechercher une guérison. Je crois qu'une des grandes questions qui se posent aujourd'hui à chacun de vous est comment trouver une véritable liberté intérieure... » Id.

Nous avons aussi à développer la liberté de groupe qui nous permettrait de sortir de l'exclusion, de la marginalité, de l'indifférence des autres qui nous confère encore dans un statut de pauvres parmi les pauvres.

La conjoncture sociale actuelle nous appelle à réfléchir sur les meilleures façons de poursuivre notre mission. Il ne faut cependant pas perdre de vue que c'est unis pour mieux s'entraider que chacun pourra grandir dans la dignité si difficile à trouver dans les attitudes des gens qui orientent les valeurs de notre société.

Le fondateur

M. Lorenzo Verret, né le 6 août 1904, époux de madame Rita Bédard et père de deux enfants, était lui-même une personne handicapée. Il a travaillé dix (10) ans pour la ville de Québec et vingt (20) ans pour le gouvernement du Québec.

Il fonda Carrefour Adaptation Québec en 1949 et il en fut le président de 1949 à 1969. Ce travail bénévole soutenu par toute sa famille, se veut le témoignage d'une personne handicapée qui contribua d'une façon extraordinaire à la réalisation de la société québécoise.

La mission de l'organisme

Depuis 1949, Carrefour familial des personnes handicapées regroupe les personnes handicapées physiques et leur famille, afin qu'elles s'entraident, qu'elles soient mieux informées, qu'elle puissent mieux s'éduquer, se représenter elles-mêmes, qu'elles soient intégrées dans un milieu normalisé en assumant une vie autonome en participant à part entière dans tous les secteurs de notre société.

Le plan d'action

Volet : Réseau et fonctionnement

Mission

* Dans un but social et non lucratif, regrouper les personnes handicapées et leurs familles, faire toutes représentations et offrir tous services et activités susceptibles d'améliorer leur qualité de vie.

* Maintenir un milieu de vie afin que les membres de la corporation puissent s'éduquer, s'entraider, s'informer, se ressourcer, s'amuser, s'intégrer, favorisant ainsi la promotion et la prise en charge individuelle et collective de leurs droits, intérêts et privilèges.

Objectifs :

* Poursuivre le développement de la vie démocratique de notre organisme en favorisant la participation des familles des personnes handicapées.

* Mobiliser les familles des personnes handicapées autour de nouveaux projets.

* Travailler à la consolidation de l'organisme par un financement stable de fonctionnement.

* Améliorer la présence des familles des personnes handicapées sur le net.

* Regrouper les personnes handicapées et leurs familles en créant un milieu de vie qui favorise l'autonomie et une meilleure qualité de vie. Encourager la prise en charge par la promotion et la défense des droits.

Actions :

* Tenir en cours d'année l'assemblée générale annuelle.

* Tenir un conseil d'administration mensuel.

* Tenir un conseil annuel de planification.

* Développer le financement autonome de l'organisme;

1. Mettre en place un comité de financement;

2. Organiser une campagne de souscription publique.

* Instaurer des mesures afin de favoriser la stabilité de notre personnel et améliorer la qualité de leur emploi.

* Poursuivre le développement du Centre Internet du Carrefour.

* Développer un site Internet en partenariat avec des entreprises, organismes et services.

* Améliorer nos capacités d'accueil, d'écoute et de référence par la recherche de locaux plus adéquats et la systématisation de notre réseau de ressources humaines.



* Accompagner les personnes dans leurs démarches avec le comité « Josuas » ou autrement.

* Favoriser l'aide par les « Pairs » lorsque c'est possible et nécessaire.

* Poursuivre le service de Protection du consommateur particulièrement face aux biens et services spécialisés.

* Opérer et animer l'Accueil du Carrefour et le Centre Internet du carrefour.

* Organiser des activités de socialisation, d'intégration sociale et de développement personnel.

* Poursuivre le développement de la clinique privée d'évaluation en ergothérapie en collaboration avec Solution Ergo Plus.

Dossiers collectifs

Objectifs :

* Sensibiliser les organismes familiaux, municipaux, bénévoles, communautaires et touristiques aux réalités des familles avec des personnes handicapées et influencer les politiques de ces secteurs.

Actualités :

* Représenter l'intérêt de nos membres lors de tout débat public qui touche les familles des personnes handicapées.

Actions :

* Maintenir notre membership et participer aux activités de regroupement de ces différents secteurs :

- Regroupement inter-organismes pour une politique familiale au Québec ;

- Fédération des Unions de Famille ;

- ROP 03 ;

- ROC 03 ;

- Kéroul ;

- Etc.

* Développer une meilleure concertation avec les organismes familiaux

* Rester vigilant sur tous les sujets qui touchent les personnes handicapées et leurs familles, mobiliser ces dernières et faire connaître leur point de vue.

Volet : Éducation Populaire

Objectifs :

* Permettre aux personnes handicapées et à leurs familles de s'exprimer sur les sujets qui les préoccupent.

* Éduquer l'ensemble des personnes handicapées et leurs familles ;

* Sensibiliser la population et les dirigeants, favoriser le changement des mentalités, et développer une approche plus familiale.

Actions :

* Produire et diffuser à Radio Basse-Ville CKIA-FM 88,3, une série de trente-cinq (35) émissions d'une heure.

* Favoriser l'implication des usagers du Centre Internet dans la création d'un site interactif et éducatif pour les personnes handicapées, leurs familles et la population en général. Que ce site devienne un outil pédagogique privilégié dans l'éducation populaire de nos membres relativement à leurs droits et à leurs besoins dans la vie quotidienne (emplois, etc).

* Produire et diffuser le bulletin trimestriel « Le capteur de rêves » ;

* Produire et diffuser le bulletin annuel « Ça roule? » ;

* Tenir un stage de formation d'environ trois jours, promotion des concepts de la vie autonome, acquisition des connaissances spécifiques à notre mouvement, formation en gestion pour améliorer la direction de l'organisme.

* Rencontre de formation sur :

- Les règlements généraux;
- le code d'éthique;
- la planification;
- la coopération;
- l'aide par les Pairs;
- le leadership;
- le travail d'équipe;
- les stratégies d'action;
- les interventions politiques;
- les lois;
- la promotion et la défense des droits;
- l'évaluation;
- le choix des dossiers et échéancier.

* Tenir des ateliers sur l'utilisation d'Internet en rapport avec la mission de l'organisme (recherche, publipostage, pression, etc.)

* Donner de la formation aux débutants et aux plus avancés sur l'utilisation de l'informatique (courriels, recherches, Internet, etc.)

Les services offerts

* Écoute téléphonique.

* Une série radiophonique « Au Carrefour des personnes handicapées », diffusé à CKIA-FM 88,3 radio Basse-Ville. Tous les mercredis de 16 heures à 17 heures.

* Aide dans des démarches pour remplir tous les documents, tous les formulaires ou autres.

* Aide par les « PAIRS », (des personnes handicapées bénévoles qui aident d'autres personnes handicapées en partageant leurs expériences et leur vécu).

* Consultations gratuites en accessibilité pour des commerces, maisons privées et endroits publics.

* Centre Internet du Carrefour et programme de formation.

* Comité « JOSUAS » : Ce comité en période de crise est formé de la personne handicapée, d'un membre de sa famille et d'un membre de notre organisme et il cherche une solution. (Exemple : une séparation ou un divorce, un placement)

* Un magazine annuel spécialisé, le « ÇA ROULE? ». (Membre seulement)

* Un bulletin d'information, « LE CAPTEUR DE RÊVES » publié 4 fois par année. (Membre seulement)

* Possibilité de devenir membre secondaire du club Price/Costco sous notre carte de membre affaire. (Membre seulement)

* Prêt de cartes pour utiliser gratuitement tous les services de la Bibliothèque Gabrielle-Roy, pour les membres non résidents de la ville de Québec. (Membre seulement)

* L'accueil du Carrefour est ouvert tous les jours de la semaine de 9 heures à 16 heures (Café rencontre, activités, loisirs, conférences, etc).

* Nous possédons également différents formulaires, différents documents disponibles à nos bureaux sur demande :

- Formules de la SAAQ concernant les vignettes de stationnement.

- Formules de l'Association des propriétaires d'autobus du Québec (APAQ), concernant la carte québécoise à l'accompagnement en transport interurbain par autocar.

- Le guide de transport aérien à l'intention des personnes ayant une déficience, qui se nomme :

« ÊTRE MAÎTRE DE LA SITUATION ».

- Le guide : « CODE DE PRATIQUES/BATEAU », qui concerne l'accessibilité des traversiers pour les personnes ayant une déficience.

- Le guide : « CODE DE PRATIQUES/TRAIN », qui concerne l'accessibilité des voitures de chemin de fer et des conditions de transport ferroviaire des personnes ayant une déficience.



- De la documentation sur les forfaits vacances que Kéroul propose aux voyageurs à capacité physique restreinte.

- Nous avons également un présentoir de différents dépliants sur plusieurs organismes.

* Services de protection du consommateur handicapé face à l'achat de biens ou de services.

* Références si nécessaires aux autres organismes, services publics et/ou gouvernementaux.

* Formations diverses. (Membres seulement)

* La promotion et la défense des droits en transport, habitation, emploi, services à domicile, etc.

* Sans compter toutes les représentations tant aux niveaux municipal, provincial et fédéral.

* Du lundi au vendredi, nos bureaux sont ouverts de 8 H 30 à 16 H 30, en période régulière et de 10 H à 16 H durant la période estivale. En dehors de ces heures, un service de répondeur nous achemine vos message.

* Il est possible aux Internautes du Centre Internet du Carrefour d'avoir accès au service en tout temps, sur réservation.

Conclusion

La réalisation de notre programme d'activités est possible en grande partie grâce à la participation de bénévoles handicapés physiques et de leurs familles. Les difficultés de communication de mobilité ainsi que la marginalisation rendent difficile l'estimation des énergies nécessaires et de la valeur de ces énergies en terme d'efficacité et de valeur humaine. L'entraide entre nos membres a réussi, jusqu'à date, à développer un potentiel de réalisations comparables à d'autres organisations de personnes non-handicapées. L'évaluation des efforts nécessaires et de la détermination des personnes impliquées exigerait un instrument de mesure adapté que, nous-mêmes, serions incapables d'imaginer.

« UNIS POUR MIEUX S'ENTRAIDER » c'est la devise de notre fondateur, monsieur Lorenzo Verret. Depuis cinquante-quatre (54) ans, nous poursuivons son oeuvre au service des personnes handicapées et de leurs familles.

Carrefour Familial des Personnes Handicapées
« Cette voix qui est la vôtre »

www.familis.org/riopf/publication/pensons84/lacasse.html



M. Jean-Pierre Lacasse

Carrefour familial des personnes handicapées

360, rue du Pont
Québec (Québec) G1K 6M6

Vox : (1) 418-522-1251
Fax : (1) 418-522-1252

www.cfph.org/

accueil@cfph.org



Les membres du Conseil d'administration du Regroupement inter-organismes pour une politique familiale au Québec 2005-2006



Ruth Laliberté-Marchand
Première vice-présidente
Organisation mondiale pour les familles
FAMILIS - OMF

Gérard Valade
Président
Table provinciale de pastorale familiale
TPPF

Nathalie D'Amours
Vice-présidente secrétaire
Association des éducatrices et des éducateurs en milieu familial du Québec - AEMFQ

Marc Lamarche
Vice-président trésorier
Fédération des coopératives d'habitation intermunicipale du Montréal métropolitain - FÉCHIM

Claire Tranquille
Administratrice
Centre québécois de ressources à la petite enfance - CQRPE

Irène Ranti
Administratrice
Club AMI
La santé mentale par l'entraide et l'intégration sociale et professionnelle

Merlaine Brutus
Administratrice
Entraide bénévole
Kouzin Kouzin - EBKK

Julien Ouellet
Administrateur
Maison des Grands-Parents de Sainte-Foy - MGPSF

Yves Lajoie
Directeur général
N'apparaît pas sur la photo :

Pascale Boily
Administratrice
Relais Famille

Photographie en date du 8 février 2006

www.familis.org/riopf/ca2005photo3.html

Assemblée générale

Le Regroupement inter-organismes pour une politique familiale au Québec Rapport d'état et d'activités pour l'année 2004-2005



Mme Ruth Laliberté-Marchand
Première vice-présidente
Le Regroupement

M. Gérard Valade
Président
Le Regroupement inter-organismes
pour une politique familiale au Québec

M. Marc Lamarche
Vice-président trésorier
Le Regroupement

M. Yves Lajoie
Directeur général
Le Regroupement

Monsieur Gérard Valade
Président
Le 17 novembre 2005

Chers amis, chers collègues,

Nous voici en Assemblée générale annuelle du Regroupement inter-organismes pour une politique familiale au Québec.

Cette Assemblée se tient, ici même, au Secrétariat du Regroupement, et je vous souhaite, à toutes et tous, la plus cordiale des bienvenues.

Je voudrais vous souligner que si je suis le président du Regroupement, c'est qu'avant tout, comme vous toutes et tous, je suis un délégué d'un organisme membre, en l'occurrence, la Table provinciale de pastorale familiale. Je la remercie de m'avoir permis d'être à votre service.

Depuis notre dernière rencontre, ici même, l'an dernier, le 18 novembre 2004, rencontre où nous avons eu le plaisir d'accueillir madame Carole Théberge, ministre responsable de la Condition des Aînés et ministre déléguée à la Famille, beaucoup d'événements se sont produits, tant dans la vie de notre Regroupement que dans le domaine de la politique familiale.

Hommage à Richard Sarrasin

Celui qui présida cette Assemblée générale et qu'on appelait affectueusement notre président bien-aimé, monsieur Richard Sarrasin, est décédé, le jeudi 30 décembre 2004.

Le mercredi 8 décembre précédent, il avait présidé la rencontre mensuelle de notre Conseil d'administration, et il y avait été réélu président.

Le vendredi 17 décembre suivant, il avait également participé au Conseil d'administration de sa chère Maison des Grands-Parents de Sherbrooke.

Au fait, toutes les Maisons des Grands-Parents lui étaient très chères, soit qu'il avait participé à leur création, qu'il avait siégé à leur Conseil d'administration, qu'il suivait avec attention leurs activités ou qu'il les accompagnait de sa sollicitude et de ses conseils.

Il avait développé une approche et une pratique de l'aîné : une sagesse et une force au service de la société.

Il avait conçu les Partenariats-aînés, qui tinrent huit (8) ateliers-échanges de janvier à novembre 1999 lors de l'Année internationale des personnes âgées 1999, rédigé un Guide pour la création de maisons de grands-parents, et animé personnellement trois déjeuners-croissants, le premier, sur Les familles et les aînés, le 17 janvier 2001, les deuxième et troisième, sur Les Maisons des Grands-Parents, respectivement, les 25 avril 2001 et 17 mars 2004.

Le Regroupement a publié sous sa plume, en novembre 2004 : Cinquante ans de vie auprès des organismes familiaux et des organismes à intérêt familial, un tiré à part de deux articles que Richard Sarrasin a écrit sur le cheminement de la politique familiale au Québec à travers les organismes communautaires famille, cheminement qui fut à vrai dire le sien.

Il a présidé le Regroupement du 15 décembre 1999 au 30 décembre 2004.

Nous lui avons rendu hommage lors de ses funérailles le dimanche 2 janvier 2005, et nous le faisons encore aujourd'hui en dévoilant cette photographie de lui.



Richard Sarrasin 1927-2004
Président du Regroupement 1999-2004

Maintenant, le plus fidèlement possible, nous essaierons de faire la revue des événements politiques et sociaux qui se sont produits dans le domaine de la famille, et, en même temps, nous tenterons de constater comment la vie du Regroupement et ses activités s'y sont intimement mêlées.

1. Les objectifs du Regroupement

Comme le nom même du Regroupement l'indique, nous sommes un regroupement d'organismes familiaux et d'organismes à intérêt familial.

Le Regroupement a été fondé le 22 février 1983 et ses Lettres patentes ont été délivrées le 15 mai 1984.

Nous sommes constitués pour l'instauration et le développement d'une politique familiale au Québec.

Nous ne sommes pas un regroupement partisan en politique, mais nous sommes éminemment politiques.

Nous sommes, venant d'horizons différents, le lieu de la conscience et du militantisme pour promouvoir le mieux-être des familles. Nous nous sommes donnés cette responsabilité et nous voulons l'exercer selon nos buts et objectifs.

Nous les évoquons, car ils sont toujours d'actualité.

Notre Regroupement a les buts suivants :

1.1 Regrouper les organismes familiaux et les groupes à intérêt familial

1.2 Effectuer toute recherche concernant la famille

1.3 Informer ses membres et leur fournir de la documentation

1.4 Agir auprès des pouvoirs publics et des médias pour promouvoir les intérêts des familles.

2. Les moyens du Regroupement

Notre action s'est concrétisée par le déploiement de plusieurs moyens d'action que nous énumérons ici et sur lesquels nous reviendrons.

2.1 Le Carrefour des affaires familiales

C'est un centre de documentation sur les questions familiales, un centre de recherche et de développement sur les politiques familiales, un forum ouvert aux membres et au public sur des sujets d'actualité en politique familiale.

Si le Regroupement est constitué d'organismes, le Carrefour est constitué de personnes.

Ses activités se manifestent sous formes de déjeuners-croissants.

2.2 Le bulletin Pensons famille

C'est un bulletin d'information et de communication.

C'est un miroir de la famille québécoise.

- Version papier : Jusqu'en 2003, le tirage version papier du Pensons famille était de sept cents (700) exemplaires. Nous le tirons maintenant à cent cinquante (150) exemplaires papier.

- Version Internet : Nous rendons disponible sur Internet le Pensons famille en format html et en format pdf. Nous distribuons le Pensons famille nouveau à travers notre liste courriel qui compte plus de mille adresses.

- Version CD et DVD : Nous avons innové en rendant disponible les bulletins Pensons famille en version CD et DVD. Nous avons intégré dans ces versions les enregistrements audio et vidéo de nos déjeuners-croissants. Une révision est en cours.

2.3 Le site www.familis.org/riopfq

C'est un site Internet créé le 8 août 1997, grâce au Fonds de l'autoroute de l'information. C'est un lieu au service des membres et des familles. Son achalandage est en moyenne d'environ huit cents (800) visites par jour. Ce qui est très considérable.

2.4 Le webcasting

Depuis le 19 avril 2000, en version audio, et depuis le 19 septembre 2001, en version vidéo, nous diffusons en différé nos déjeuners-croissants sur Internet. C'est tout à fait exceptionnel.

2.5 L'adresse riopfq@familis.org

C'est un courriel simple et unique.

C'est un lien au service des membres et des familles.

3. Les activités du Regroupement

Voyons maintenant en détail, en regard de nos objectifs, comment se sont effectuées nos activités et comment se sont concrétisés nos engagements.

Certaines de nos activités auront permis de réaliser en même temps plusieurs des objectifs du Regroupement.

3.1 Regrouper des organismes familiaux et des groupes à intérêt familial

Nous regroupons des organismes familiaux et des organismes à intérêt familial.

C'est-à-dire que plusieurs de nos membres sans être des regroupements de familles sont des organismes qui se veulent soucieux des intérêts des familles et qui, dans l'accomplissement de leur mission propre, décident d'avoir une « approche famille » et de « penser famille ». Il suffit de consulter la liste de nos membres pour en saisir toute l'ampleur.

3.1.1 Le Regroupement compte actuellement quatre-vingt quinze (95) organismes membres

Un regroupement est fort de la force de ses membres. Vous avez toujours soutenu votre regroupement lorsque nous vous avons sollicités.

Si nous avons l'audience et le leadership qui sont les nôtres, c'est que vous nous avez toujours appuyés. La force du Regroupement est son fonctionnement dans le consensus et non la controverse. On nous écoute et l'on retient nos avis, car on connaît l'extension et la force de nos appuis.

3.1.2 Deux nouveaux membres

Deux nouveaux membres cette année au Regroupement.

- Association des familles Lacoste dit Languedoc

L'Association des familles Lacoste dit Languedoc compte 150 membres.

Elle publie les Lacostades, quatre fois par an.

- Association des grands-parents du Québec

Ses buts :

* Promouvoir le droit des petits-enfants à maintenir des liens significatifs avec leurs grands-parents (et leur famille élargie). Défendre les droits des grands-parents (et de la famille élargie).

* Faire des pressions auprès des autorités pour que les droits des grands-parents (et de la famille élargie) soient respectés.

* Faire reconnaître l'importance du rôle des grands-parents et des aînés dans la société et auprès des familles et des petits-enfants.

* Aider les grands-parents et les aînés vivant des difficultés dans un contexte familial.

* Jouer un rôle supplétif auprès des aînés sans famille et auprès des petits-enfants sans grands-parents.

* Favoriser les rencontres intergénérationnelles.

* Faire revivre les valeurs et coutumes.

3.2 Effectuer toute recherche concernant la famille

Nos recherches concernant la famille se sont déployées diversément selon les moyens employés.

3.2.1 Les déjeuners-croissants : 2004-2005

Nous avons poursuivi la série de nos déjeuners-croissants initiée en 1989. Cette série de rencontres mensuelles en est à sa 18^e année et, aujourd'hui, à son 183^e déjeuner-croissants ou rencontre.

Au cours de la dernière année, nous avons invité des experts à réfléchir sur des sujets touchant la famille et ceux-ci sont venus nous livrer le fruit de leurs recherches.

À l'occasion de ces rencontres, plus d'une trentaine de spécialistes et experts ont présenté leurs points de vue et souvent se sont confrontés pour les défendre devant leurs collègues invités ou l'auditoire des participants. Environ trois cents personnes auront participé à l'ensemble des rencontres.

Les sujets suivants furent traités :

La violence dans la société (le 15 septembre 2004)

* Cultivons la paix - Sylvie Gougeon, t.s. - Chargée du projet - Cultivons la paix

* L'institution source de violence et de pauvreté - François Labbé - Agent de recherche et de liaison - Le Regroupement des Auberges du coeur - Collectif pour un Québec sans pauvreté (Comité AVEC) - Frédéric Mailhot - CPMO - Collectif pour un Québec sans pauvreté (Comité AVEC)

* La criminalité urbaine chez les jeunes - Catherine Lasnier, M.A. - Sociologue - Recherchiste - Le Regroupement inter-organismes pour une politique familiale au Québec

La violence dans l'école (le 20 octobre 2004)

* Nadia Desbiens - Professeure-adjointe en adaptation scolaire à la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université de Montréal - Chercheure au Centre de Recherche et d'Intervention sur la Réussite Scolaire (CRIRES)

* Claudette Lussier - Enseignante en 6^e année - École J.-P.-Labarre - Varennes - Commission scolaire des Patriotes - Syndicat de l'enseignement de Champlain

Le point sur la politique familiale (le 18 novembre 2004)

* Dans le cadre de l'Assemblée générale annuelle du Regroupement - Carole Thériège - Ministre responsable de la Condition des Aînés et ministre déléguée à la Famille

* Rapport d'activités 2003-2004 - Richard Sarrasin - Président - Le Regroupement inter-organismes pour une politique familiale au Québec

La violence dans la famille (le 15 décembre 2004)

* La violence faite aux hommes : un phénomène négligé - Sylvain Camus - Intervenant - Directeur général - Pères Séparés

* Les femmes immigrantes victimes de violence conjugale et leurs enfants - Geneviève Bussière - Intervenant sociale - Maison Flora Tristan - Centre d'hébergement pour femmes immigrantes victimes de violence conjugale et leurs enfants

* Les hommes aux prises avec la violence conjugale et familiale - Steven Bélanger - Psychologue - Coordinatrice clinique Pro-Gam Centre d'intervention et de recherche en violence conjugale et familiale



La modernisation de l'État (le 19 janvier 2005)

* Le point de vue de l'État : - Fatima Houda-Pepin - Députée de La Pinière - Présidente de la Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation - Moderniser l'État - Pour des services de qualité aux citoyens - Briller parmi les meilleurs - Plan de modernisation 2004-2007 - Québec

* Le point de vue citoyen et universitaire - Éric Montpetit - Directeur - CPDS - Centre de recherche sur les politiques et le développement social - Professeur adjoint - Département de science politique Université de Montréal

L'environnement des familles (le 16 février 2005)

* Les familles et l'environnement - Louise Vandelay - Professeure - Département de sociologie - UQÀM - Institut des sciences de l'environnement - Professeure et directrice - Centre de recherche interdisciplinaire sur la biologie, la santé, la société et l'environnement (CINBIOSE)

* Le développement de l'éducation et de la formation relatives à l'environnement Robert Litzler - Président - Association québécoise pour la promotion de l'éducation relative à l'environnement - AQPERE - Secrétaire général - Planet'ERE

Travailler dans le communautaire (le 16 mars 2005)

* Les organismes communautaires québécois - Jean-Pierre Deslauriers, Ph.D. - Professeur - Département de travail social et de sciences sociales - Université du Québec en Outaouais - Auteur de Travailler dans le communautaire

* Dans le réseau public - Pierre Legros - Organisateur communautaire - CLSC des Faubourgs

* Dans le réseau des organismes communautaires - Claire Tranquille, t.s. - Directrice générale - Centre québécois de ressources à la petite enfance CQRPE

Les fratries : être frères et sœurs dans la même famille (le 20 avril 2005)

* La fratrie en général - Dre Héléne David - Professeure titulaire - Département de psychologie - Faculté des arts et des sciences - Université de Montréal

* La fratrie dans les familles recomposées - Julie Gosselin, B.Sc - Candidate au Ph.D. en psychologie clinique (programme recherche \ intervention) - Département de psychologie - Université de Montréal

* L'enfant unique - Jacques D. Marleau, Ph.D. - Sciences biomédicales - Chercheur boursier (FQRSC) - Centre de recherche Fernand-Seguin de l'Hôpital Louis-H. Lafontaine - Centre de recherche de l'Institut Philippe-Pinel

La famille dans le monde des arts, de la culture et des communications (le 11 mai 2005)

La semaine québécoise des familles Culture en tête, Famille en fête!

* Milieu familial et transmission des intérêts culturels - Gilles Pronovost - Directeur général - Conseil de développement de la recherche sur la famille du Québec - Professeur associé - Département des sciences du loisir et de la communication sociale - UQTR

* La famille québécoise et ses pratiques culturelles - Rosaire Garon - Sociologue - Ministère de la Culture et des Communications

* Diversité ethnique et activités culturelles familiales - Guy Landry - Directeur - Société du patrimoine d'expression du Québec - Carla Oliveira - Coordinatrice - Société du patrimoine d'expression du Québec

Les familles et les vacances (le 15 juin 2005)

* Les vacances en camps familiaux - Patricia Charland - Agente de développement - Mouvement québécois des camps familiaux

* Les vacances en ville 1 (ou les villes et les vacances) - Claudie Mompoint - Responsable du Dossier famille - Ville de Montréal - Sonia Leclerc - Agente de développement - Division des orientations et de l'expertise en sports et activités physiques - Direction des sports, des parcs et des espaces verts - Ville de Montréal - Suzanne Dubuc - Agente de développement - Division des loisirs et de la pratique culturelle - Direction du développement culturel et des bibliothèques - Ville de Montréal

* Les vacances en ville 2 (ou les villes et les vacances) - Daniel Forest - Coordinatrice en loisirs scientifiques - Jardin botanique de Montréal - Museums Nature Montréal - Ville de Montréal

* Les familles et l'été - Gilberte Boursiquot - Coordinatrice de l'aide aux devoirs et à l'entraide - Entraide bénévole Kouzin Kouzin' Montréal Métropolitain

3.2.2 Les déjeuners-croissants : 2005-2006

Nous poursuivons, en 2005-2006, cet objectif concernant la recherche sur la famille par le moyen de nos déjeuners-croissants.

Les thèmes de l'année 2005-2006 sont les suivants :

Les familles et la naissance (le 28 septembre 2005)

* Le désir d'enfant - Nicole Mathieu-Valade - Directrice adjointe - Office de la famille de Montréal

* La reconnaissance sociale et économique de la maternité au Québec - Lorraine Fontaine - Coordinatrice des dossiers - Regroupe-

ment Naissance-Renaissance

* Les jeunes papas et la naissance - Hassan El Hadi - Président du Conseil d'administration - Centre québécois de ressources à la petite enfance - CQRPE

Les familles et la santé (le 19 octobre 2005)

* La santé à deux vite\$\$es : non merci! - Gabrielle Pelletier - Coordinatrice - Coalition Solidarité Santé

* La santé mentale par l'entraide et l'intégration sociale et professionnelle - Irène Ranti - Présidente directrice générale - Club AMI - La santé mentale par l'entraide et l'intégration sociale et professionnelle

* Les personnes handicapées : une solidarité familiale et sociale - Jean-Pierre Lacasse - Directeur général - Carrefour familial des personnes handicapées

Le point sur la politique familiale (le 17 novembre 2005)

Dans le cadre de l'Assemblée générale annuelle du Regroupement

* Rapport d'activités 2004-2005 - Gérard Valade - Président - Le Regroupement inter-organismes pour une politique familiale au Québec

Les familles et la mort (le 21 décembre 2005)

* Le départ - Claire Tranquille - Directrice générale - Centre québécois de ressources à la petite enfance - CQRPE

* L'accompagnement - Héléne René - Coordinatrice - Corporation Albatros

* Le deuil - Gilles Deslauriers - Président - Maison Monbourquette - Parler du deuil

Société d'ici ou d'ailleurs ? ou les familles d'ici et les familles issues de l'immigration (le 18 janvier 2006)

* Éric Gervais - Directeur - Politiques et programmes d'intervention - Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles - Québec

* Jean-Claude Icart - Sociologue - CRIEC - Département de sociologie - UQÀM - Centre de recherche sur l'immigration, l'ethnicité et la citoyenneté

* Kalpana Das - Présidente directrice générale - Institut interculturel de Montréal

Éthique et morale : affaires privées ou affaires publiques (le 22 février 2006)

* Conscience personnelle et conscience publique - Jean-Claude Leclerc - Chroniqueur « éthique et religions » - Le Devoir

* Les valeurs des familles vs les valeurs sociétales - France Jutras - Professeure titulaire - Département de pédagogie - Faculté d'éducation - Université de Sherbrooke

* Quels soins aux aînés? Mais quels soins aux familles qui aident les aînés - Louise Lévesque - Infirmière - Retraitée - Professeure titulaire - Faculté des sciences infirmières - Université de Montréal - Chercheure - Centre de l'Institut universitaire de gériatrie de Montréal

Les familles et la consommation (le 15 mars 2006)

* L'Office de la protection du consommateur - Réal Coallier - Directeur par intérim - Direction régionale Montréal, Montérégie et Laval - Office de la protection du consommateur

* Les familles : budget, endettement et consommation - Marie-Hélène Legault - Conseillère - ACEF de l'Est de Montréal - L'Association coopérative d'économie familiale

* Les familles et la simplicité volontaire - Diane Gariépy - Rédactrice en chef du bulletin Simpli-Cité - Réseau québécois pour la simplicité volontaire

Femme et société (le mercredi 19 avril 2006)

* Le féminisme d'hier et d'aujourd'hui

* Femme et famille : un regard d'homme

* Une jeune femme

PARENT et fier de l'être ! (le 17 mai 2006) La semaine québécoise des familles À déterminer (le mercredi 21 juin 2006)

3.2.3 La recherche par une stagiaire

Toujours dans ce but d'effectuer toute recherche sur la famille, le Regroupement s'est associé à une étudiante à la Maîtrise en science politique - Université du Québec à Montréal (UQAM), Madame Catherine Girard-Demers. Grâce à une subvention de Développement des ressources humaines Canada - Projet Carrière-Été, elle a réalisé une recherche sur : « Un habitat durable pour les familles et les jeunes ».

Nous vous remettons aujourd'hui même la publication de cette recherche. C'est le Volume 17, numéro 83, novembre 2005, soit le quatre-vingt-troisième bulletin depuis le début !

3.3 Informer ses membres et leur fournir de la documentation

Dans le but d'informer ses membres et de leur fournir de la documentation, le Regroupement publie le bulletin Pensons famille.

3.3.1 Le bulletin Pensons famille

De septembre 2003 à novembre 2004, six (6) bulletins Pensons famille ont été publiés, comportant chacun les exposés relatifs aux déjeuners-croissants récents.



Volume 16, numéro 77, septembre 2004

* Éditorial : Monsieur le Ministre (Cinquième lettre) - Richard Sarrasin - Yves Lajoie

* L'intégration des services de santé et des services sociaux - le 21 avril 2004 * Michèle Auclair - Conseillère spéciale à l'implantation des réseaux locaux de services - Cabinet du Sous-ministre - Ministère de la Santé et des Services sociaux * Claude Saint-Georges - Responsable de l'information - Fédération de la santé et des services sociaux - CSN - Coalition Solidarité Santé * Nicole Clouâtre - Directrice générale - CLSC Villeray

* Bâtir des milieux accueillants pour les familles - le 19 mai 2004 * Gaston Gauthier - Coprésident - Commission Familles et Médias - FAMILIS OMF Organisation mondiale pour les familles * Marguerite Blais - Présidente - Conseil de la famille et de l'enfance * Pierre Lambert - Personne-ressource - Carrefour action municipale et famille - Ex-conseiller municipal de Saint-Laurent, responsable de la politique familiale

* La santé mentale des enfants : SOS Garçons - le 16 juin 2004 * André Faivre - Éducateur et andragogue - Formateur au Centre québécois de ressources à la petite enfance (CQRPE) * Lahssen Abassi - Coordonnateur et formateur interculturel - Centre Jeunesse Arabe * Manuel Peñafiel, t.s. - Travailleur social - Équipe jeunesse - CLSC Des Faubourgs * Le C.A. - Photographie des membres du Conseil d'administration 2003-2004 * L'équipe du Secrétariat - Décembre 2003.

Volume 16, numéro 78, novembre 2004

* Éditorial : Quels jeunes? - Yves Lajoie
* La criminalité urbaine chez les jeunes - Catherine Lasnier, M.A. - Sociologue.

Volume 16, numéro 79, novembre 2004

* Cinquante années de vie auprès des organismes familiaux et des organismes à intérêt familial - Richard Sarrasin - Président - Regroupement inter-organismes pour une politique familiale au Québec

Volume 16, numéro 80, novembre 2004

* Éditorial : Monsieur le Ministre, Madame la Ministre (Sixième lettre) - Richard Sarrasin - Yves Lajoie

* Départ : Richard Sarasin 1927-2004
* Richard Sarrasin - Instigateur des Maisons de Grands-Parents
* Bons Voeux de Noël et du Nouvel An
* La violence dans la société - le 15 septembre 2004 * Sylvie

Gougeon, t.s. - Chargée de projet - Cultivons la paix * François Labbé - Agent de recherche et de liaison - Le Regroupement des Auberges du coeur - Collectif pour un Québec sans pauvreté (Comité AVEC) * Frédéric Mailhot - CPMO - Collectif pour un Québec sans pauvreté (Comité AVEC) * Catherine Lasnier, M.A. - Sociologue - Cherchiste - Le Regroupement inter-organismes pour une politique familiale au Québec

* La violence dans l'école - le 20 octobre 2004 * Nadia Desbiens Professeure adjointe en adaptation scolaire à la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université de Montréal - Chercheure au Centre de Recherche et d'Intervention sur la Réussite Scolaire (CRIRES) * Claudette Lussier - Enseignante en 6e année - École J.-P.-Labarre - Varennes - Commission scolaire des Patriotes - Syndicat de l'enseignement de Champlain

* Assemblée générale du Regroupement * Allocution de présentation de madame Carole Théberge - Richard Sarrasin - Président - Le Regroupement inter-organismes pour une politique familiale au Québec * Allocution - Carole Théberge - Ministre responsable de la Condition des Aînés et ministre déléguée à la Famille

* Allocution de présentation du Rapport d'activités 2003-2004 - Richard Sarrasin - Président - Le Regroupement inter-organismes pour une politique familiale au Québec * Rapport d'activités 2003-2004 - Sommaire - Présentation PowerPoint

* La violence dans la famille - le 15 décembre 2004 * Sylvain Camus - Intervenant - Directeur général - Pères Séparés * Geneviève Bussière - Intervenante sociale - Maison Flora Tristan Centre d'hébergement pour femmes immigrantes victimes de violence conjugale et leurs enfants * Steven Bélanger - Psychologue - Coordonnateur clinique - ProGam Centre d'intervention et de recherche en violence conjugale

* FAMILIS OMF Organisation mondiale pour les familles - VIe Conférence ibéroaméricaine sur la famille - La Habana - Cuba - du 12 au 16 septembre 2005

* Le C.A. Photographie des membres du Conseil d'administration 2004-2005 - Photo prise le 8 décembre 2004

* Photographie de l'équipe du Secrétariat - Décembre 2004

Volume 16, numéro 81, mai 2005

* Éditorial - Madame la Ministre (Deuxième lettre) - Gérard Valade - Yves Lajoie

* La modernisation de l'État - le 26 janvier 2005 * Fatima Houda-Pepin - Députée de La Pinière - Présidente de la Commission de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation * Éric Montpetit - Directeur -

CPDS - Centre de recherche sur les politiques et le développement social - Professeur adjoint - Département de science politique - Université de Montréal

* L'environnement des familles - le 16 février 2005 * Louise Vandelac - Professeure - Département de sociologie - UQAM - Institut des sciences de l'environnement - Professeure et directrice - Centre de recherche interdisciplinaire sur la biologie, la santé, la société et l'environnement (CINBIOSE) * Robert Litzler - Président - Association québécoise pour la promotion de l'éducation relative à l'environnement - AQPERE - Secrétaire général - Planet'ERE -

* Travailler dans le communautaire - le 16 mars 2005 * Travailler dans le communautaire - Jean-Pierre Deslauriers, Ph.D. - Professeur - Département de travail social - Université du Québec en Outaouais * Dans le réseau public - Pierre Legros - Organisateur communautaire - CLSC des Faubourgs * Dans le réseau des organismes communautaires - Claire Tranquille, t.s. - Directrice générale - Centre québécois de ressources à la petite enfance CQRPE

* La SQF La Semaine québécoise des familles du 9 au 15 mai 2005 - Le 10e anniversaire de la Semaine

* Familles Partenariat Familles en mouvance et dynamiques intergénérationnelles

* FAMILIS OMF Organisation mondiale pour les familles - VIe Conférence ibéroaméricaine sur la famille - La Habana - Cuba - du 12 au 16 septembre 2005

* CDRFQ - Le Conseil de développement de la recherche sur la famille du Québec - Assemblée générale - le mercredi 8 juin 2005

* Lire et faire lire - Assemblée générale - le jeudi 9 juin 2005

* Le C.A. - Photographies des membres du Conseil d'administration 2004-2005 - Photo prise le 8 décembre 2004 - Photo prise le 9 février 2005 - Photo prise le 9 mars 2005

* Photographie de l'équipe du Secrétariat - Décembre 2004

Volume 17, numéro 82, septembre 2005

* Éditorial : Madame la Ministre (Troisième lettre) - Gérard Valade - Yves Lajoie

* Les fratries : être frères et soeurs - le 20 avril 2005 * La fratrie en général - Dre Hélène David - Professeure titulaire - Département de psychologie - Faculté des arts et des sciences - Université de Montréal

* La fratrie dans les familles recomposées - Julie Gosselin, B.Sc - Candidate au Ph.D. en psychologie clinique (programme recherche / intervention) - Département de psychologie - Université de Montréal * L'enfant unique - Jacques D. Marleau Ph.D. - Sciences biomédicales - Chercheur boursier (FQRSC) - Centre de recherche Fernand-Seguin de l'Hôpital Louis-H. Lafontaine - Centre de recherche de l'Institut Philippe-Pinel

* La famille dans le monde des arts, de la culture et des communications - le 11 mai 2005 * Milieu familial et transmission des intérêts culturels - Gilles Pronovost - Directeur général - Conseil de développement de la recherche sur la famille du Québec - Professeur associé - Département des sciences du loisir et de la communication sociale - UQTR * La famille québécoise et ses pratiques culturelles - Rosaire Garon - Sociologue - Ministère de la Culture et des Communications * Diversité ethnique et activités culturelles familiales - Guy Landry - Directeur - Société du patrimoine d'expression du Québec - Carla Oliveira - Coordonnatrice - Société du patrimoine d'expression du Québec

* La semaine québécoise des familles Culture en tête, Famille en fête!

* Les familles et les vacances - le 15 juin 2005 * Les vacances en camps familiaux - Patricia Charland - Agente de développement - Mouvement québécois des camps familiaux * Les vacances en ville 1 (ou les villes et les vacances) - Claudie Mompoin - Responsable du Dossier famille - Ville de Montréal - Sonia Leclerc - Agente de développement - Division des orientations et de l'expertise en sports et activités physiques - Direction des sports, des parcs et des espaces verts - Ville de Montréal - Suzanne Dubuc - Agente de développement - Division des loisirs et de la pratique culturelle Direction du développement culturel et des bibliothèques - Ville de Montréal * Les vacances en ville 2 (ou les villes et les vacances) - Daniel Forest - Coordonnateur en loisirs scientifiques - Jardin botanique de Montréal - Museums Nature Montréal - Ville de Montréal * Les familles et l'été - Gilberte Boursiquot - Coordonnatrice de l'aide aux devoirs et à l'entraide - Entraide bénévole Kouzin Kouzin' Montréal Métropolitain

* FAMILIS OMF Organisation mondiale pour les familles VIe Conférence ibéroaméricaine sur la famille - La Habana - Cuba - du 12 au 16 septembre 2005

* Le C.A. Membres du Conseil d'administration 2004-2005 - En date du 9 mars - Photo prise le 13 avril 2005

* Photographie de l'équipe du Secrétariat - Décembre 2004



Volume 17, numéro 83, novembre 2005

* Éditorial : Un toit par-dessus et tout autour

* Un habitat durable pour les familles et les jeunes

3.3.2 Le bulletin : Pensons famille : CD et DVD

Tel que mentionné ci-haut, les bulletins Pensons famille Volume 1 no 1 Juillet 1989 - Volume 13 no 67 Décembre 2001 ont été publiés sur un (1) CD. De plus, les bulletins Pensons famille Volume 1 no 1 Juillet 1989 - Volume 15 no 75 Décembre 2003 ont été publiés sur un (1) DVD. Ce dernier DVD contient en plus des textes les enregistrements audio et vidéos des déjeuners-croissants. La suite est en préparation.

3.3.3 Le site :

Le Regroupement s'est associé à l'Organisation mondiale pour les familles - FAMILIS OMF, une organisation internationale non gouvernementale (OING), ayant des correspondants dans une quinzaine de pays, pour créer un site Internet : dont le Regroupement est le principal partenaire.

Le but de ce site est de favoriser l'accès par Internet aux intervenants familiaux du monde entier.

Le Regroupement a sa page web :

Ce site très complet contient les rubriques suivantes sur le Regroupement :

* Historique

* Objectifs

* Membres et structures

* La liste des membres de l'Assemblée générale

* Les Assemblées générales annuelles depuis 1997

* Les Membres du Conseil d'administration et leurs photos

* Les équipes du Secrétariat et leurs photos

* Publication

* La publication intégrale de tous les numéros du Pensons famille depuis le début, soit les numéros 1 à 84;

* Activités

* La liste des activités du Regroupement pour :

1988-1989 1989-1990 1990-1991 1991-1992 1992-1993

1993-1994 1994-1995 1995-1996 1996-1997 1997-1998

1998-1999 1999-2000 2000-2001 2001-2002 2002-2003

2003-2004 2004-2005 2005-2006,

c'est-à-dire, les déjeuners-croissants, les ateliers-échanges,

les café-rencontres, effectués ou à venir, avec renvois aux invitations, aux conférences prononcées et aux photos prises à ces occasions, et plus récemment des archives sonores et visuelles.

3.3.4 Le Webcasting :

Grâce à une subvention, pour la mission de base du Regroupement, de la part du ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine, nous diffusons en différé en webcasting sur Internet en version son et en version vidéo nos déjeuners-croissants. Ainsi pour la dernière année sont disponibles :

*** Le 15 septembre 2004 - La violence dans la société**

* Sylvie Gougeon, t.s. - Chargé du projet - Cultivons la paix - * François Labbé - Agent de recherche et de liaison - Le Regroupement des Auberges du cœur - Collectif pour un Québec sans pauvreté (Comité AVEC) * Frédéric Mailhot - CAPMO - Collectif pour un Québec sans pauvreté (Comité AVEC) * Catherine Lasnier, M.A. - Sociologue - Recherchiste - Le Regroupement inter-organismes pour une politique familiale au Québec * Questions

*** Le 20 octobre 2004 - La violence dans l'école**

* Nadia Desbiens - Professeure-adjointe en adaptation scolaire à la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université de Montréal - Chercheure au Centre de Recherche et d'Intervention sur la Réussite Scolaire (CRIRES) * Claudette Lussier - Enseignante en 6^e année - École J.-P.-Labarre - Varennes - Commission scolaire des Patriotes - Syndicat de l'enseignement de Champlain * Questions

*** Le 15 décembre 2004 - La violence dans la famille**

* Sylvain Camus - Intervenante - Directeur général - Pères Séparés * Geneviève Bussièrès - Intervenante sociale - Maison Flora Tristan Centre d'hébergement pour femmes immigrantes victimes de violence conjugale et leurs enfants * Steven Bélanger - Psychologue - Coordonnateur clinique - Pro-Gam Centre d'intervention et de recherche en violence conjugale * Questions

*** Le 26 janvier 2005 - La modernisation de l'État**

* Fatima Houda-Pepin - Députée de La Pinière - Présidente de la Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation - Point de vue de l'État : Moderniser l'État - Pour des services de qualité aux citoyens - Briller parmi les meilleurs - Plan de modernisation 2004-2007 - Québec * Éric Montpetit - Directeur - CPDS - Centre de recherche sur les politiques et le développement social - Professeur adjoint - Département de science politique - Université de Montréal * Questions 2 et clôture

*** Le 16 février 2005 - L'environnement des familles**

* Louise Vandelac - Professeure - Département de sociologie - UQUÀM - Institut des sciences de l'environnement - Professeure et directrice - Centre de recherche interdisciplinaire sur la biologie, la santé, la société et l'environnement (CINBIOSE) * Robert Litzler - Président - Association québécoise pour la promotion de l'éducation relative à l'environnement - AQPERE - Secrétaire général - Planet'ERE * Questions

*** Le 16 mars 2005 - Travailler dans le communautaire**

* Jean-Pierre Deslauriers, Ph.D. - Professeur - Département de travail social à l'Université du Québec en Outaouais. * Pierre Legros - Organisateur communautaire - CLSC des Faubourgs * Claire Tranquille, t.s. - Directrice générale - Centre québécois de ressources à la petite enfance CQRPE * Questions

*** Le 20 avril 2005 - Les fratries : être frères et soeurs**

* Dre Héliène David - Professeure titulaire - Département de psychologie - Faculté des arts et des sciences - Université de Montréal * Julie Gosselin, B.Sc. - Candidate au Ph.D. en psychologie clinique (programme recherche / intervention) - Département de psychologie - Université de Montréal * Jacques D. Marleau Ph.D. - Sciences biomédicales - Chercheur boursier (FQRSC) - Centre de recherche Fernand-Sequin de l'Hôpital Louis-H. Lafontaine - Centre de recherche de l'Institut Philippe-Pinel - Première partie - 2^e partie

*** Le 11 mai 2005 La famille dans le monde des arts, de la culture et des communications**

* Gilles Pronovost - Directeur général - Conseil de développement de la recherche sur la famille du Québec - Professeur associé - Département des sciences du loisir et de la communication sociale - UQTR * Rosaire Garon - Sociologue - Ministère de la Culture et des Communications * Guy Landry - Directeur - Société du patrimoine d'expression du Québec * Carla Oliveira - Coordonnatrice - Société du patrimoine d'expression du Québec

*** Le 15 juin 2005 - Les familles et les vacances**

* Patricia Charland - Agente de développement - Mouvement québécois des camps familiaux * Sonia Leclerc - Agente de développement - Division des orientations et de l'expertise en sports et activités physiques - Direction des sports, des parcs et des espaces verts - Ville de Montréal * Suzanne Dubuc - Agente de développement - Division des loisirs et de la pratique culturelle Direction du développement culturel et des bibliothèques - Ville de Montréal * Daniel Forest - Coordonnateur en loisirs scientifiques - Jardin botanique de Montréal - Museums Nature - Montréal - Ville de Montréal * Gilberte Boursiquot - Coordonnatrice de l'aide aux devoirs et à l'entraide - Entraide bénévole Kouzin Kouzin' Montréal Métropolitain

*** Le 28 septembre 2005 - Les familles et la naissance**

* Le désir d'enfant - Nicole Mathieu-Valade - Directrice adjointe - Office de la famille de Montréal * La reconnaissance sociale et économique de la maternité au Québec - Lorraine Fontaine - Coordonnatrice des dossiers politiques - Regroupement Naissance-Renaissance * Les jeunes papas et la naissance - Hassan El Hadi - Membre du Conseil d'administration - Centre québécois de ressources à la petite enfance - CQRPE * Questions et conclusions

*** Le 19 octobre 2005 - Les familles et la santé**

* La santé à deux vitesses : non merci! - Gabrielle Pelletier - Coordonnatrice - Coalition Solidarité Santé * La santé mentale par l'entraide et l'intégration sociale et professionnelle - Irène Ranti - Présidente directrice générale - Club AMI - La santé mentale par l'entraide et l'intégration sociale et professionnelle * Les personnes handicapées : une solidarité familiale et sociale * Jean-Pierre Lacasse - Directeur général - Carrefour familial des personnes handicapées

3.3.5 L'adresse :

Maintenant, nos principales communications se font par courriel lorsque nos correspondants le désirent. C'est un moyen rapide, efficace, peu coûteux, et sans formalité.

3.4. Agir auprès des pouvoirs publics et des médias pour promouvoir les intérêts des familles

Dans cette rubrique, nous ferons le point sur la politique familiale et le rôle qu'y a joué le Regroupement.

Nous ferons également état des représentations et des collaborations qu'a entretenues le Regroupement avec les institutions et les organismes du milieu pour la représentation des intérêts des familles et leur mieux-être.

Enfin, nous considérerons les ressources humaines et matérielles dont nous disposons pour accomplir notre mission et nos objectifs.

3.4.1 Le ministère de l'Emploi de la Solidarité sociale et de la Famille

Nous avons commencé notre année avec un ministre de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille, M. Claude Béchard.

3.4.2 Le ministère de l'Emploi de la Solidarité sociale

Le 18 février 2005, le Premier ministre du Québec, M. Jean Charest effectuait un remaniement ministériel et une réorganisation de la structure administrative du Gouvernement.

Il scinda le ministère de l'Emploi de la Solidarité sociale et de la Famille, en ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale dont la titulaire est Mme Michèle Courchesne, et le ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine dont la titulaire est Mme Carole Théberge.

Bien que ce soit une mesure de politique familiale, c'est ce Ministère qui signa, le 1er mars 2005, l'Entente Canada-Québec sur le Régime québécois d'assurance parentale (RQAP) qui entrera en vigueur le 1er janvier 2006.

Le Régime québécois d'assurance parentale (RQAP) prévoit le versement d'une prestation financière à toutes les travailleuses et à tous les travailleurs - salariés et autonomes - admissibles qui se prévalent d'un congé maternité, d'un congé parental, d'un congé de paternité ou d'un congé d'adoption.

Il remplace les prestations de maternité, les prestations parentales, et les prestations d'adoption actuellement offertes aux nouveaux parents québécois en vertu du régime fédéral d'assurance-emploi.

3.4.3 Le ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine

La création du ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine, amena la nomination de Mme Carole Théberge comme ministre en titre. Celle-ci avait déjà été présente à notre Assemblée générale du 18 novembre 2004.

Cette réorganisation ministérielle est dans la ligne des demandes historiques du Regroupement d'un ministère englobant tous les aspects, les composantes et les intérêts du mieux-être des familles.

Les revendications du Regroupement seraient totalement satisfaites si la jeunesse faisait partie de ce Ministère.

- **Famille** : Le 25 octobre 2005, la ministre de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine, madame Carole Théberge, a déposé à l'Assemblée nationale le projet de Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance. (no 124)

Ce projet de loi fera l'objet de Consultations particulières et auditions publiques de la Commission parlementaire des affaires sociales, les 15, 16, 17, 22, 23, 24 et 25 novembre 2005.

- **Conciliation travail-famille** : Le 30 juin 2004, le ministre, d'alors, de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille, M. Claude Béchar, déposait le document : Vers une politique gouvernementale sur la conciliation travail-famille.

Votre Conseil d'administration a porté sa rencontre du mercredi 8 septembre 2004 sur le sujet, et l'Éditorial du Pensons famille Volume 16, numéro 77, en forme de lettre au Ministre, rend compte de nos préoccupations.

De plus, nous avons profité de la présence de madame la ministre Carol Théberge à notre Assemblée générale du 18 novembre 2004 pour lui livrer nos commentaires à ce sujet.

Ce document annonce une plus ample consultation et nous sommes dans l'expectative des modalités concrètes de cette consultation.

- **Aînés** : Nous avons reçu le Programme de subvention " Engagés dans l'action pour les aînés du Québec "

Nous avons déjà dans le passé présenté des projets très étoffés qui n'ont pas été retenus. Alors, nous passons...

- **Condition féminine** : Nous avons reçu, du Conseil du statut de la femme un Avis, en date de juin 2005, Pour une jeunesse en marche vers l'égalité entre les femmes et les hommes - Mémoire sur la future stratégie d'action jeunesse 2005-2008.

- **Jeunesse** : Nous avons participé à la demande de M. Philippe Couillard, ministre de la Santé et des Services sociaux, et de M. Jacques P. Dupuis, ministre de la Justice, à une consultation sur la Loi modifiant la Loi sur la protection de la jeunesse et d'autres dispositions législatives.

Nous nous sommes associés, le 12 avril 2005, pour ce faire aux travaux exhaustifs d'un de nos membres l'Ordre professionnel des travailleurs sociaux du Québec.

Une consultation générale et des auditions publiques dans le cadre de l'étude du projet de loi no 125, Loi modifiant la Loi sur la protection de la jeunesse et d'autres dispositions législatives auront lieu à compter du 24 janvier 2006.

3.4.4 Le Conseil des aînés

Notre collaboration avec le Conseil des aînés et sa précédente présidente, Mme Hélène Wavroch, fut très suivie et intense : cela peut facilement trouver raison par la présence à ce Conseil de notre précédent président, Richard Sarrasin.

Le décès de Richard et un changement à la présidence du Conseil nous ont un peu éloignés de cette importante instance de la politique familiale.

Nous avons été consulté, en juin 2005, par le Conseil sur un document *Vivre et vieillir dans sa communauté - Guide pratique à l'intention des aînés*. Ce guide devrait être lancé lors du Salon du livre de Québec, en mars 2006.

Nous avons pris connaissance du rapport de l'équipe de travail sur La pleine participation des aînés au développement du Québec : Afin de construire un Québec pour tous les âges, en date du 17 juin 2005.

3.4.5 Le Conseil de la famille et de l'enfance

Nous avons participé, les 10 et 11 mai 2005, au Colloque Regards sur la diversité des familles : Mieux comprendre pour mieux soutenir, événement qui a eu lieu en mai dernier à Montréal.

Nous avons reçu du Conseil de la famille et de l'enfance, en date du 23 juin 2005, Bilan et perspectives Le rapport 2004-2005 sur la situation et les besoins des familles et des enfants.

3.4.6 Le Comité aviseur du Secrétariat à l'action communautaire autonome

Le Regroupement fait partie du secteur famille du Comité aviseur du Secrétariat à l'action communautaire autonome et veille activement à l'application de cette politique gouvernementale qu'il a depuis longtemps et ardemment réclamée.

Nous avons reçu, le 23 août 2004, le Cadre de référence en matière d'action communautaire. Nous devons prendre ce document en considération, car il annonce les politiques et les intentions du gouvernement.

3.5 Les affiliations du Regroupement

Le Regroupement étant lui-même un affiliateur, il n'a pas dans sa politique de devenir membre d'autres organismes. Mais, il le fait dans des circonstances qu'il juge essentielles à la réalisation de sa mission.

3.5.1 La Semaine québécoise des familles

Le Regroupement est membre fondateur de cet organisme voué à célébrer les familles.

La Semaine québécoise des familles célébrait cette année son 10e anniversaire par un Souper-Hommage.

Mme Denise T. Casimir, ancienne présidente du Regroupement et première présidente du Conseil d'administration de la Semaine québécoise des familles, y fut honorée.

M. Gérard Valade y a également reçu au nom du Regroupement un Hommage de 10 années d'engagement au Conseil d'administration de la Semaine.

Mme Marie-Berthe Chevalier, bénévole au Regroupement et grande organisatrice de nos déjeuners-croissants, a siégé au Conseil d'administration de la Semaine québécoise des familles jusqu'à la récente Assemblée générale qui s'est tenue à Drummondville, le 29 septembre 2005.

Mme Claire Tranquille nous y a représentés.

3.5.2 Lire et faire lire

Le Regroupement est membre fondateur de Lire et faire lire qui est un organisme sans but lucratif dont les objets sont : Encourager et développer toutes initiatives de nature à promouvoir et développer le goût de la lecture; favoriser le développement de liens entre les générations.

La promotion de ce projet a été initiée en France par l'écrivain français Alexandre Jardin

Ce projet se réalise par l'implication de retraités bénévoles à l'école durant les périodes de garde en milieu scolaire et autres.

Le directeur général du Regroupement a participé, le 9 juin 2005, à l'Assemblée générale de Lire et faire lire.

Il y a été réélu au Conseil d'administration.

3.5.3 L'Organisation mondiale pour les familles FAMILIS - OMF

Le Regroupement non seulement s'implique dans la construction de la politique familiale au Québec, mais il a voulu s'impliquer au plan international pour le mieux-être des familles du monde.

Ainsi, le Regroupement participe activement au développement de l'Organisation mondiale pour les familles FAMILIS - OMF.

Le gouvernement du Québec reconnaît FAMILIS comme une organisation internationale non gouvernementale (OING) et a conclu avec lui, le 1er novembre 1999, un accord portant reconnaissance et octroi de certains avantages pour favoriser l'accomplissement de son mandat et le développement de ses activités.

C'est grâce aux subventions accordées à FAMILIS que nos déjeuners croissants sont diffusés sur Internet en versions sonore et visuelle.

Notre collègue, Yves Lajoie, directeur général du Regroupement, est également le secrétaire général de FAMILIS.

La VIe Conférence ibéroaméricaine sur la famille et la Troisième assemblée générale de FAMILIS se sont tenues à Cuba, du 12 au 16 septembre 2005.

Le thème de la Conférence a été « Les familles et les cultures : Vers la réaffirmation de l'identité culturelle ».

Lors de l'Assemblée générale, les collègues Ruth Laliberté-Marchand y a été réélue au poste de trésorière, Gérard Valade a été élu au poste de secrétaire international, et Yves Lajoie, président sortant, a été reconduit au poste de secrétaire général.

La prochaine VIIe Conférence ibéroaméricaine sur la famille se tiendra à Mexico en 2007

3.5.4 Le Conseil de développement de la recherche sur la famille du Québec

Ruth Laliberté-Marchand, notre première vice-présidente, est membre du Conseil d'administration du Conseil de développement de la recherche sur la famille du Québec dont le siège est situé à Trois-Rivières.

Elle a participé avec notre directeur général à l'Assemblée générale qui s'est tenue le 8 juin 2005, à Trois-Rivières.

Notons que Ruth Laliberté-Marchand et Richard Sarrasin ont participé à la création de ce Conseil qui a vu le jour en 1995.

Le 8e Symposium québécois de recherche sur la famille sur le thème : « Famille, médias, culture » s'est tenu à Trois-Rivières les 3 et 4 novembre 2005. Claire Tranquille et Yves Lajoie y ont participé.

Le Colloque « Qu'attend-on des jeunes d'aujourd'hui? Les jeunes et leurs valeurs » s'est tenu à Trois-Rivières le 5 novembre 2004. Ruth Laliberté-Marchand, Gérard Valade et Yves Lajoie y ont participé.

3.5.5 Familles en mouvance et dynamiques inter-générationnelles INRS-Urbanisation, Culture et Société

Le Regroupement participe activement à ce partenariat. Les rencontres du Conseil des partenaires de « Familles en mouvance et dynamiques inter-générationnelles » se sont tenues à Montréal les 22 octobre 2004, 22 avril et 7 octobre 2005. Yves Lajoie y a participé.

Le Partenariat y a distribué le document *Agir sur les politiques familiales : La recherche : un outil indispensable*.

C'est un outil de travail en deux parties : Fiches synthèses de transfert de connaissances et Guide d'animation.

3.6 Les collaborations du Regroupement

Le Regroupement collabore avec de très nombreux organismes et il serait très difficile et périlleux de les nommer tous.

Ces collaborations font état d'un engagement profond et stable du Regroupement envers certains organismes qui ne sont pas l'un de ses membres. Soit qu'il ait contribué à les mettre sur pied, soit qu'il y siège à travers un des membres du Conseil d'administration, soit que ces collaborations soient tricotées très serrées.

Citons entre autres, les Maisons des Grands-Parents.

3.6.1 Le groupe de travail sur une coalition sur les services sociaux offerts aux jeunes et à la famille

Le Regroupement a répondu à l'invitation de l'Ordre professionnel des travailleurs sociaux du Québec pour la formation d'un Groupe de travail sur la pertinence de la création d'une coalition sur les services sociaux offerts aux jeunes et à la famille.

Ce groupe de travail s'est réuni deux fois, soit les 21 juin et 29 août 2005. Une prochaine rencontre doit avoir lieu en décembre prochain.

3.7 Les représentations effectuées par le Regroupement

Les représentations témoignent de la mission du Regroupement d'appuyer toute revendication promouvant les intérêts ou le mieux-être des familles effectué par des organismes ou des institutions qui ne sont pas membres du Regroupement.

4. Les ressources humaines du Regroupement

Les familles sont du vrai monde, ainsi en est-il des personnes qui oeuvrent au mieux-être des familles.

Je veux d'abord rendre hommage aux membres du Conseil d'administration qui se sont rencontrés à onze (11) reprises entre le 1er septembre 2004 et le 31 août 2005.

Soient : les 8 septembre, 13 octobre, 18 novembre et 8 décembre 2004, et les 12 janvier, 9 février, 9 mars, 13 avril, 18 mai, 16 juin et 10 août 2005.

Je salue nommément celles et ceux qui composent le Conseil depuis le 18 novembre dernier : la première vice-présidente Ruth Laliberté-Marchand, la vice-présidente France Laflamme, la vice-présidente secrétaire Nathalie D'Amours, le vice-président trésorier Marc Lamarche, l'administratrice Merlaine Brutus, l'administrateur Julien Ouellet, l'administratrice Irène Ranti, l'administratrice Claire Tranquille, sans m'oublier, moi-même, le président Gérard Valade.

Je remercie également ceux qui exercent et ont exercé la permanence au Regroupement.

Je salue avec beaucoup de plaisir l'implication de notre ami Yves Lajoie, au titre de directeur général du Regroupement.

Je salue l'enthousiasme et la détermination de madame Marie-Berthe Chevalier, notre organisatrice des déjeuners-croissants.

Je souligne le professionnalisme de Catherine Girard-Demers, notre stagiaire de l'été.

Je salue la compétence et le dévouement de nos collaboratrices et collaborateurs en cours d'année : Juan Carlos Bazo, secrétaire animateur, Danièle Blais, secrétaire animatrice, Raymond Dumoulin, cinéaste, Karina Jallade, secrétaire, et Jeannine Molai Ndasi, secrétaire comptable.

5. Les conclusions

Vous me pardonnerez sans doute l'ampleur de mon Rapport des activités pour l'année 2004-2005. Mais le Regroupement est un organisme important pour la politique familiale au Québec. Nous avons eu à la dernière Assemblée générale annuelle un mandat de votre part et nous croyons l'avoir accompli avec rigueur et aussi avec enthousiasme.

C'est à vous maintenant de nous dire comment vous voulez que s'orientent pour cette année les forces de votre Regroupement. Quant à nous, nous croyons qu'il faille appuyer de façon intelligente et critique les efforts du gouvernement dans le développement de la politique familiale. Nous devons exiger que s'exerce davantage le partenariat entre le mouvement familial et le gouvernement.

Nous devons également exiger que le financement des organismes familiaux soit révisé à la hausse, non pas comme une faveur, mais comme un droit découlant du partenariat et du droit qu'ont les citoyens et les payeurs de taxes d'indiquer au gouvernement où doit se faire la répartition du produit des taxes et la péréquation des richesses collectives.

Quant à nous, nous offrons à la ministre de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine, et leurs collaboratrices et collaborateurs, tant politiques qu'administratifs, notre collaboration et les assurons de notre partenariat.

Chers amis, chers collègues, je vous remercie de votre attention et de la confiance que vous avez portée en nous.

www.familis.org/riopfq/activites/rapport.ag05.html



L'équipe du Secrétariat 2004-2005

Madame Karina Jallade

Secrétaire réceptionniste

Monsieur Raymond Dumoulin

Cinéaste

Madame Jeannine Molai Ndasi

Secrétaire comptable

Monsieur Juan Carlos Bazo

Secrétaire animateur

Monsieur Yves Lajoie

Directeur général

N'apparaissent pas sur la photo :

Madame Danièle Blais

Secrétaire animatrice

Madame Marie-Berthe Chevalier

Bénévole

Madame Catherine Girard-Demers

Recherchiste animatrice

Les familles et la mort

La rencontre du 21 décembre 2005



Les personnes-ressources

Mme Claire Tranquille

Directrice générale
Centre québécois de ressources à la petite enfance - CQRPE

Mme Hélène René

Coordonnatrice
Corporation Albatros

M. Gilles Deslauriers

Président
Maison Monbourquette

Le départ

Mme Claire Tranquille

Directrice générale
Centre québécois de ressources à la petite enfance CQRPE

La rencontre avec la mort

La présentation du CQRPE

Organisme communautaire ayant pour mission de promouvoir le bien-être de l'enfant 0-6 ans par une approche globale et préventive.

Le CQRPE est un regroupement national d'organismes communautaires, publics et privés qui oeuvrent auprès et avec des parents, des intervenants, des éducateurs et toutes personnes qui ont à cœur le développement et le bien-être des tout-petits.

Nous offrons :

- Un service téléphonique d'informations et de références,
- Des formations roulantes qui se déplacent chez les organismes selon les formations voulues, aux dates et heures qu'ils désirent (jour/soir/fins de semaine). Le cahier de formation est accessible sur notre site Internet.

Nous publions un bulletin pour les membres : L'Enfantin.

Témoignage

Quand on aborde la mort, c'est comme si tout devenait abstrait : la politique devient presque futile tant la mort est une réalité, infaillible et incontournable. Quel sujet plus impliquant?

Pourtant, quand la mort nous approche, ou nous frappe, un drôle de sentiment s'empare de notre bon sens. J'ai vécu la mort de ma mère l'an dernier, et avant ce jour, je n'avais jamais réellement senti une telle force pour me protéger de ce qui m'arrivait.

Il fallait en effet me protéger, car si j'ai pu repousser des burn out, n'en n'ayant pas les moyens, la mort elle n'attend pas, elle choisi SON moment.

En fait, je n'attendais plus sa visite. Ma mère, atteinte de sclérose en plaques depuis que j'ai 5 ans, ne faisait que survivre, naturellement mais sans aucune activité sociale autre que les infirmières, les préposés, le docteur et les quelques visites, certains sporadiques, d'autres régulières. Consciente, sa foi en Dieu la prévenait de toute pensée pour interrompre ses souffrances.

Les trente-huit années de maladie n'ont jamais amenuisé sa Foi. Mais pour nous, ses enfants, la vie ne s'est pas présentée comme un don du ciel. Sans entrer dans les dédales de mes souvenirs plutôt mornes de mon enfance et de mon adolescence, il est correct de dire que la vie de famille que j'ai actuellement est loin de la grisaille des images du passé.

La maladie de ma mère l'a éloignée de moi. Étant prise avec ce mal, elle n'était pas disponible aux discussions, et aussi, je ne me souviens que de très rares conversations étant jeune adolescente.

Avant cela je ne me souviens de presque rien. La longue maladie de ma mère m'a habituée à une distance tant physique que psychologique. À part les manoeuvres pour la lever du lit, de la chaise ou de la toilette, il n'y avait pratiquement aucun contact.

Dès l'âge de 11 ans, je l'ai remplacée pour les tâches ménagères. Tous les jours, je l'ai prise dans mes bras pour les transferts, et lui ai fait à dîner les jours d'école, jusqu'en secondaire V.

Tous les jours, sauf, je me souviens d'une Madame Chiasson qui venait faire du ménage une fois semaine pendant quelques temps et la fameuse popote roulante, aussi une fois semaine, aussi pendant un temps.

Il y a eu le départ vers un centre de longue durée, mon propre départ de la maison peu après et les années aux études, en région et mes enfants.

Ces vingt années se sont écoulées avec de rares visites, et toujours longues et épuisantes.

Quelques épisodes, infarctus et autres sursauts sont venus troubler une existence presque oubliable. C'est comme si elle ne mourrait jamais. Je n'y croyais plus.

Puis, en janvier 2003, je deviens Directrice du CQRPE. Le bureau est à 3 minutes du centre où vit ma mère. Je la visite alors plus régulièrement, mais la chaleur ne s'intensifie pas. Elle demeure la mère que j'ai soignée et moi la fille qui n'a pas été prise dans ses bras.

Cependant, chaque visite est contraignante. Je trouve le temps long et c'est un réel sacrifice d'y passer mes heures de lunch.

Le temps s'effiloche, et en février 2004, elle dort plus souvent aux moments des visites. J'en suis presque soulagée. Mes visites sont plus brèves, mais presque quotidiennes.

Le dernier droit

Alors que s'annonce un mois de mars occupé à préparer notre Foire aux outils, un coup de fil à 4 heures du matin vient troubler les pistes. Le Centre m'avertit que ma mère va très mal et qu'ils n'ont pu rejoindre personne d'autre... Je suis le dernier contact...

Paradoxalement, la première semaine de mars marque pour le CQRPE un repos afin de concilier le travail à la célèbre semaine de relâche scolaire. Je ne croyais pas vivre une conciliation famille-travail dans le sens inverse....

J'ai donc pris le premier métro et suis demeurée auprès de ma mère à la replacer, humecter ses lèvres et lui donner des gorgées d'eau. Relevée de ma garde en soirée, je retrouve mes enfants et la routine de la maison. Ma soeur veillera mardi.

D'instinct, et même si je me dis que c'est encore une fausse alerte, je suis troublée par l'absence de douleur de voir ma mère mourante. Est-ce parce que j'ai tant hâte de la voir délivrée de ce corps décharné? Je sens une fin toute proche, mais ne souffre pas.

Un hasard me fait entrer en contact avec une formatrice du CQRPE, Nicole Barbe, qui est en visite au Québec, vivant actuellement aux États-Unis. Nicole connaît bien la mort pour avoir été des années une ressource aux soins palliatifs. Je lui confie ma préoccupation. Dénî? On parle un moment. La longue maladie prépare infailliblement au départ. La délivrance devient une lumière.

Elle allait mieux. Mais encore le téléphone mercredi matin 5 heures du matin. Elle se plaint, elle a froid, soif. Elle a la nausée, des crampes, mal au dos. Son corps crie littéralement sa souffrance et agrippe son âme. Pour la première fois, elle demande à Jésus de venir la chercher, dans un souffle : Je suis tannée!

Une journée difficile. De mon côté, je m'acharne à terminer un travail d'université, au côté de ma mère mourante.. Une image que j'ai en tête et qui me fait sourire. Quel déni! Je sors un moment, je vais au bureau, prendre le courrier...

Je me souviens, dans la semaine, avoir accepté d'amener les enfants qui voulaient la voir. Je craignais leur réaction pour rien. Ils l'ont embrassée et tenu la main. Sans drame. Pourtant je ne me rappelle même plus quel soir...

Et puis ce jour doit arriver. Encore un appel, à 6 heures cette fois. On doit amener ma mère à l'hôpital, elle a fait une chute de pression. J'y arrive vers 10h. Ma soeur arrive, puis mon frère, et puis l'autre. Mes nièces arrivent aussi tour à tour.

Après une journée en salle d'observation, le médecin nous informe qu'ils ne peuvent rien faire, c'est un épisode qui l'a beaucoup affaibli et elle ne s'en remettra probablement pas. On la ramènera au centre.

Je resterai pour le transfert. Il est 20h, puis 21h. Dans l'autobus où ma mère est secouée plus qu'il ne le faudrait (je me dis à ce moment que c'est une chance que ma soeur ou mon plus jeune frère ne soit pas à ma place) les images et pensées se bousculent. Je lui caresse le front, sans grande conviction. Elle a rassemblé toute sa famille ces derniers jours. Son âme est prête, et son corps trop faible pour la garder encore captive longtemps.

Le départ

Je ne désire pas la voir mourir. Je ne veux pas la voir morte. J'espère qu'elle mourra en dormant. Arrivée au Centre, ma soeur et mes frères arrivent. De mon côté, il est 11 heures et je retourne à la maison en espérant qu'elle s'endorme et parte sans souffrance. Ma nièce m'appelle à 1h30. Elle est partie. Elle me demande si je veux venir la voir avant de ... Non. Merci. Je ressens encore le coup de massue au coeur, puis imagine son âme libre enfin. Je me rendors sans même avoir fait un geste autre que de fermer le téléphone.

Un matin irréel. Je m'habille, et les enfants étant encore endormis, je m'enfuis au travail pour une rencontre. Je travaille toute la journée sur la dissertation.

Les trois semaines suivantes seront empreintes d'un travail acharné. Toutes mes énergies sont concentrées sur la Foire aux outils. Le matin du service funéraire, je tiens mon conseil d'administration. Je glisse une phrase : c'est bien de tenir le CA ici, c'est à deux pas de l'Église où se tient le service de ma mère décédée la semaine dernière...

Le deuil

Malgré le déni, au lendemain de la Foire aux outils, tout s'effondre. Le stress de l'événement et la charge de travail n'étant plus, je n'ai aucune occupation pour m'y réfugier. Je me sens orpheline. Je suis une orpheline. Je vis mon deuil à ce moment. Pas celui de ma soeur. Le mien. C'est troublant et à la fois libérateur.

Je m'approprie une expérience qui m'est propre. Je me sens évoluer, sortir de mon propre carcan. Je ne suis plus confrontée à une existence sclérosée.

Je commence à faire aussi un ménage de mes réflexes devant l'adversité, dont celui de geler, de m'immobiliser. Je suis une adulte à travers la petite fille qui n'a pas été prise dans des bras. Un monde d'explications devient clair à mes yeux. Je vois des situations, je comprends des réactions.

Croire aux anges me pousserait à dire que ma mère me parle et m'explique ces choses de sa situation dorénavant privilégiée. Pour la première fois, je suis vraiment seule. C'est à la fois terrifiant et exaltant. La douleur se vit en pleurant. Cela a pris des mois. Pourtant je n'ai pas de regrets, comme les fréquents « j'aurais dû me rapprocher avant que... » Non, la boucle est bouclée.

Il ne reste qu'un point qui me chicote : avoir refusé de la voir morte, d'y toucher. Puis des reportages en ont parlé. Je me suis réconciliée avec la mort. Je la crains comme tout parent qui aime ses enfants. J'ai voilé la mort de ma mère. Je n'en ai parlé que dans un souffle. Voilà que c'est fait.

J'ai vu un corps décharné

Une âme criant délivrance

La soif et les gémissements

Mon impuissance, mon impatience

Immense vague de compassion

Comme jamais sentie auparavant pour cette femme, ma mère

Je n'ai pas voulu te voir morte

Je t'ai vu à moitié

C'est l'histoire de notre vie,

C'est notre histoire à nous deux

Cette fois-ci.

www.familis.org/riopfq/publication/pensons84/tranquille.html



Madame Claire Tranquille



4855, rue Boyer, bureau 238
Montréal (Québec) H2J 3E6

Vox : (1-514) 369-0234
1.877.369.0234

Fax : (1-514) 369-2112

www.cqrpe.qc.ca/

enfance@cqrpe.qc.ca



L'accompagnement

Mme Hélène René

Coordonnatrice provinciale
Corporation Albatros

L'accompagnement

Introduction

Un parent, un ami, ou peut-être vous-même, pourriez avoir besoin d'Albatros un jour. Ces besoins pourraient être comblés par nos bénévoles, dès l'annonce du diagnostique, jusqu'à la guérison ou jusqu'à la fin.

Historique

Albatros a pris naissance à Trois-Rivières en novembre 1980. La fondatrice, soeur Pearl Berg, infirmière ursuline, se rend compte que les malades atteints de maladie grave manquent de présence, d'écoute, d'accompagnement, pour mieux vivre leur mourir.

Formation

Ce qui amènera soeur Pearl à bâtir un programme de formation dans le but d'habilité des bénévoles à accompagner les personnes ayant reçu un diagnostic de maladie grave, et d'aider ces personnes et leur famille à mieux vivre cette réalité.

Depuis, au Québec, nous comptons 17 cellules. Il y a également 3 cellules (lieu de vie) en France, à Bordeaux, Nice et Lyon.

Le nom ALBATROS

L'oiseau : c'est le plus grand des oiseaux de mer. Il est gros et large. Comme dit Félix Leclerc : « il s'enfarge dans ses grandes ailes quand il est sur terre. Il vient rarement parmi le monde parce qu'il ne serait pas capable de repartir. Il lui est très difficile de prendre son envol. Pour ce faire, il doit monter sur un monticule et se laisser tomber dans le vide. Et là, il est de toute beauté. Il vole très haut, gracieusement dans le ciel, et ce pour longtemps ».

Philosophie

Une main tendue d'un humain à un autre humain, sans distinction de religion, de race ou de maladie.

* Dans cette main, tu peux y déposer : ta peur, ta souffrance, ta douleur, ta colère, ta frustration, ton incompréhension, ton désir, ton espérance.

* Dans cette main, tu peux y prendre : mon écoute, ma compassion, mon réconfort, mon respect, ma présence, mon silence, ma tendresse, mon amour.

Services offerts

L'accompagnement direct, par une personne aimante et respectueuse de l'autre, est le coeur même d'Albatros; le soutien à la personne malade et à ses proches. Nous pouvons intervenir dès l'annonce du diagnostique, là où se trouve le besoin : domicile, centre d'accueil, centre d'hébergement, centre hospitalier, et certaines Unités de Soins Palliatifs (USP), où des équipes de bénévoles sont présentes.

Formation de 36 heures et ressourcement (après formation)

Formation donnée par des bénévoles

But : former des personnes efficaces et capables d'accompagner. Apprivoiser le deuil. Apprivoiser aussi sa propre mort. Connaître nos forces et nos limites pour aider les personnes à mieux vivre.

Qualités des bénévoles

Un bénévole Albatros se doit d'être une présence aimante et respectueuse, afin d'aider l'autre à être vivant jusqu'au bout.

Un bénévole Albatros se doit d'avoir une bonne connaissance de soi, compassion, confidentialité, disponibilité, présence, humour, discrétion, écoute, etc., car ce qui compte ce n'est pas ce que je dis, mais ce que je permets à l'autre de dire.

Exemple d'accompagnement

Accompagnement à long terme.

Accompagnement d'un jour.

Accompagner des êtres vivants jusqu'au bout.

Conclusion

Accompagner c'est cheminer avec la personne malade. Aller à son rythme et à son pas. Ne pas l'amener là où on veut, mais l'accompagner et être à côté de...

Quand il n'y a plus rien à faire, tout reste à faire : soulager, écouter, être en silence avec...

Accompagner la vie jusqu'au bout.

Parce que :

AVANT LA MORT IL RESTE LA VIE...

www.familis.org/riopfq/publication/pensons84/rene.html



Madame Nicole René

Albatros

Madame Hélène René

Coordonnatrice provinciale

3675, Chanoine-Moreau
Trois-Rivières Québec G8Y 5M6

Vox : (1) 819-375-8533

Fax : (1) 819-375-1649



maison Monbourquette

Notre mission

Aider les familles et les personnes qui vivent ou ont vécu avec difficulté un décès ou une disparition, à mieux vivre leur deuil.



Dans notre vie quotidienne souvent agitée et très remplie, le deuil est une étape de la vie trop souvent escamotée.

Socialement, il y a peu de lieux et de temps pour parler de ce que nous vivons lorsqu'un décès vient chambouler notre agenda.

Notre organisme veut contribuer à renouveler, régénérer, revivifier la période du deuil. Nous avons besoin de vous, de gens bénévoles et d'actions concrètes pour y arriver.

Nos objectifs

Faciliter l'accès aux services de suivi de deuil dans le milieu de vie des familles et des personnes

Élaborer et offrir des services innovateurs et complémentaires de suivi de deuil

Contribuer à l'avancement de la recherche concernant le suivi de deuil

Devenir un lieu reconnu d'expertise en suivi de deuil qui favorise l'échange et la diffusion des connaissances.



Parler du deuil

Nos actions

- ¶ Publication du *Répertoire des ressources en suivi de deuil au Québec*
- ¶ Création d'une ligne d'écoute, d'information et de référence
- ¶ Organisation d'activités de suivi de deuil
- ¶ Réalisation de formations pour les bénévoles et le public



Devenez bénévole !

La Maison va grandir avec l'apport des gens qui se joignent à notre équipe de bénévoles dans toute l'organisation :

- Participation au service d'écoute téléphonique
- Animation d'activités en suivi de deuil
- Formation
- Édition
- Rédaction
- Réception
- Administration
- Représentation
- Actions de financement
- Production du Répertoire
- Etc.

Maison Monbourquette



Parler du deuil

(514) 523-3596

1 888 423-3596 (sans frais)





photo: Claude Lacombe

maison Monbourquette

Parler du deuil



La maison Monbourquette a été nommée ainsi pour rendre hommage au travail de pionnier en suivi de deuil de **Jean Monbourquette**.

Auteur de livres importants en matière de développement personnel, prêtre oblat et psychologue, Jean Monbourquette a longtemps été professeur à l'Institut de pastorale de l'Université Saint-Paul d'Ottawa. Conférencier recherché et animateur de groupes de deuil, il accompagne depuis plus de 25 ans nombre de personnes blessées par la perte d'une personne significative et les aide à reprendre goût à la vie et à grandir. Un de ses livres les plus connus est *Grandir (Aimer, perdre et grandir)* fait de poèmes, de récits, de conseils et de réflexions respectueuses du vécu des lecteurs.

(514) 523-3596

1 888 423-3596 (sans frais)

infos@maisonmonbourquette.com

2000, boulevard Saint-Joseph Est,
Montréal (Québec) H2H 1E4

Organisme de bienfaisance émettant des reçus de dons pour fins fiscales. Faites parvenir vos dons avec vos coordonnées. Merci!

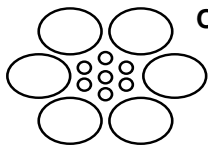


La création graphique est une gracieuseté de Griffes PME (514) 527-7143
L'imprimerie de La Presse en a fait généreusement l'impression.
Merci à ces deux organisations.

Monsieur Gilles Deslauriers

Président
Maison Monbourquette

www.familis.org/riopfq/publication/pensons84/deslauriers.html



Organisation mondiale pour les familles

FAMILIS OMF

4837, rue Boyer, bureau 110
Montréal (Québec) H2J 3E6

Un lieu et un lien

au service des familles du monde

www.familis.org
familis@familis.org



Monsieur Gérald Tremblay
Maire de Montréal

Monsieur Gérard Valade
Président
Le Regroupement
inter-organismes
pour une politique familiale
au Québec
Secrétaire international
Organisation mondiale
pour les familles
FAMILIS - OMF

Monsieur Yves Lajoie
Président sortant
et Secrétaire général
Organisation mondiale
pour les familles
FAMILIS - OMF

Monsieur Marcel Parent
Président
Conseil municipal
de Montréal

À l'Hôtel de Ville de Montréal - le 31 janvier 2006 - lors de l'échange des Voeux du Nouvel An avec les membres du Corps consulaire et les Représentants des organisations internationales non gouvernementales en poste à Montréal.



Familia

VI CONFERENCIA IBEROAMERICANA

La Habana Cuba
Du 12 au 16
septembre
2005



Las familias y las culturas

Hacia la reafirmación de la identidad cultural

Les travaux de la Conférence www.familis.org/conferences/vifamilia2005cuba



Séance de clôture de la VIe Conférence ibéroaméricaine sur la famille - La Havane - Cuba - Le 16 septembre 2005

Le Regroupement inter-organismes pour une politique familiale au Québec a été créé en février 1983. Incorporé le 19 mai 1984, le Regroupement vise à réunir des organismes. Il en compte quatre-vingt-quinze. Parmi les buts poursuivis, notons ceux de regrouper les intervenants et intervenantes dans le domaine de la famille, d'effectuer toute recherche concernant la famille, de diffuser de l'information appropriée, d'intervenir auprès de la population et des pouvoirs publics pour promouvoir la famille.

Le Carrefour des affaires familiales a été créé en octobre 1986 et incorporé le 29 octobre 1991. Entité qui relève du Regroupement, le Carrefour a pour mission de rejoindre toutes personnes intéressées aux affaires familiales et de leur permettre de se réunir pour pousser librement leur réflexion sur un thème donné. Afin de couvrir l'ensemble des volets de la politique familiale, des déjeuners-croissants sont organisés chaque mois. On y considère l'éducation, le travail, la justice, l'environnement, la santé et les services sociaux toujours sous l'angle familial.

Les Déjeuners-croissants convient toute personne intéressée par les affaires familiales afin d'échanger sur celles-ci, de s'informer mutuellement de ces sujets et de promouvoir les intérêts de la famille.

Devenez membres

Pour les organismes :

Le Regroupement inter-organismes pour une politique familiale au Québec

La cotisation annuelle est de 60\$.

Le membrariat confère le droit de participation et de vote à deux délégués de votre organisme à l'Assemblée générale annuelle.

Vous recevez les invitations à participer aux activités du Regroupement et du Carrefour.

Un exemplaire du bulletin Pensons famille vous est adressé.

Pour les personnes :

Le Carrefour des affaires familiales

La cotisation annuelle est de 20\$.

Vous recevez les invitations à participer aux activités du Regroupement et du Carrefour.

Un exemplaire du bulletin Pensons famille vous est adressé.

Contactez-nous

Les déjeuners-croissants sont diffusés sur Internet à l'adresse :

www.familis.org/webcasting.html

Écoutez-nous et voyez-y !



Le Regroupement inter-organismes pour une politique familiale au Québec

4837, rue Boyer, bureau 110
Montréal (Québec) H2J 3E6

Numéro de téléphone : (1-514) 527-8435
Numéro de télécopieur : (1-514) 527-8816
www.familis.org/riopfq riopfq@familis.org

Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
Dépôt légal - 1^{er} trimestre 2005

Ont collaboré à la réalisation du présent **Pensons famille**
Juan Carlos Bazo, Marie-Berthe Chevalier, Yves Lajoie

Le Conseil d'administration

Le président : Gérard Valade
La première vice-présidente : Ruth Laliberté Marchand
La vice-présidente secrétaire : Nathalie D'Amours
Le vice-président trésorier : Marc Lamarche
L'administratrice : Pascale Boily
L'administratrice : Merlane Brutus
L'administrateur : Julien Ouellet
L'administratrice : Irène Ranti
L'administratrice : Claire Tranquille

Les collaboratrices et collaborateurs

Le secrétaire animateur : Juan Carlos Bazo
L'animatrice : Marie-Berthe Chevalier
Le cinéaste : Raymond Dumoulin
Le directeur général : Yves Lajoie
La secrétaire comptable : Jeannine Molai Ndasi